Quatre-vingt-troisième année. — N° 85. Le Numéro : 12 francs. Dimanche 8 Avril 1951.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	LOIS ET DÉCRETS			Débats de l'Assemblée nationale	Débats du Conseil de la République	Débats de l'Assemblée de l'Union française	Avis et Rapports du Conseil économique	ÉDITION COMPLÈTE		
Compte Chèque postal : 9063.13, Paris	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS
Métropole et France d'outre-mer .	3.450	1.800	950	800	600	400	250	5.000	2.800	1.600
Etranger	6.600	3.400	1.750	2.100	1.600	800	450	12.500	6.550	3.500

L'Edition des **LOIS ET DÉCRETS** comprend : les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires, avis, communications, informations et les annonces. Les tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

L'Edition des **DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE** comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée nationale, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des **DÉBATS DU CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE** comprend le compte rendu *in extenso* des séances du Conseil de la République, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des **DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE** comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée de l'Union française et la table annuelle.

L'Edition des **AVIS ET RAPPORTS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE** comprend les avis et rapports du Conseil économique et la table annuelle.

L'Edition **COMPLÈTE** comprend : outre l'Édition des Lois et Décrets et les Éditions des Débats de l'Assemblée nationale, du Conseil de la République et de l'Assemblée de l'Union française, les Avis et Rapports du Conseil économique, les Documents parlementaires et administratifs publiés en annexes. Toutes les Tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

PRIÈRE DE JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE aux renouvellements et réclamations

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION
QUAI VOLTAIRE, N° 31, PARIS-7e

POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE AJOUTER 20 FRANCS

SOMMAIRE

DECRETS, ARRETES ET CIRCULAIRES

Ministère d'Etat.

RELATIONS AVEC LES ÉTATS ASSOCIÉS

Arrêtés portant mise en position de mission et rapportant les dispositions d'un précédent arrêté (administrateurs et garde indochinoise) (p. 3522).

Ministère des affaires étrangères.

Arrêté portant nomination d'un régisseur d'avances (rectificatif) (p. 3522).

Ministère de l'intérieur.

Décrets du 6 avril 1951 approuvant les modifications apportées aux statuts d'associations reconnues d'utilité publique (p. 3522).

Arrêté du 5 avril 1951 portant refus d'autorisation à l'association étrangère dite Comité du congrès mondial des partisans de la paix (p. 3522).

Ministère de la défense nationale.

Décret n° 51-195 relatif à l'organisation de l'administration centrale du secrétariat d'Etat aux forces armées (air) (rectificatif) (p. 3522).

Ministères des finances et des affaires économiques et du budget.

Décret du 7 avril 1951 portant délégation de signature (p. 3522).

Arrêté du 29 mars 1951 portant délégation de signature (p. 3522).

Arrêté portant nomination d'un régisseur de recettes (p. 3523).

(1 f.)

Ministère de l'agriculture.

Arrêté du 27 mars 1951 relatif à la répartition des blés entre les moulins (p. 3523).

Ministère des anciens combattants et victimes de la guerre.

Arrêté du 15 mars 1951 portant remise de débet (p. 3523).

Ministère de la santé publique et de la population.

Décret du 29 mars 1951 autorisant l'acceptation d'un legs (p. 3523).

Ministère de la marine marchande.

Arrêtés du 7 avril 1951 portant délégations de signature (3524).

Naturalisations et réintégrations et rectificatifs (p. 3524).

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

Assemblée nationale. — Ordre du jour. — Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution. — Convocations de commissions (p. 3531).

Conseil de la République. — Ordre du jour. — Convocations de commissions (p. 3534).

INFORMATIONS RELATIVES A L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

Ordre du jour (p. 3535).

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

Avis de vacance du poste de directeur économe de l'hôpital-hospice de Preuilly-sur-Claise (Indre-et-Loire) (p. 3535).

Avis de vacance d'un poste de rédacteur à la direction départementale de la population de la Nièvre (p. 3535).

Annonces (p. 3536).

DEBATS PARLEMENTAIRES

(PUBLICATIONS SPÉCIALES VENDUES SÉPARÉMENT)

N° 50 A. N.

Assemblée nationale. — Compte rendu *in extenso* des débats du samedi 7 avril 1951. — Questions écrites. — Réponses des ministres aux questions écrites (p. 2907).

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

MINISTERE D'ETAT

RELATIONS AVEC LES ETATS ASSOCIES

Administrateurs.

Par arrêté du 19 mars 1951, M. de Gentile (Paul), administrateur de la France d'outre-mer, est placé en position de mission en France, pour une période d'un mois au maximum, à compter du 26 décembre 1950, date de son arrivée dans la métropole, en vue d'assurer la liaison avec le ministère chargé des relations avec les Etats associés (régularisation).

Garde indochinoise.

Par arrêté du ministre d'Etat chargé des relations avec les Etats associés en date du 27 février 1951, est rapporté, en ce qui concerne M. Lagier (Louis-Henri), inspecteur de 3e classe de la garde indochinoise, l'arrêté du 31 juillet 1941 relevant l'intéressé de ses fonctions.

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Régisseurs d'avances.

Rectificatif au *Journal officiel* du 4 avril 1951: page 3365, 2e colonne, au lieu de: « prendra effet à compter du 1er février 1951 », lire: « prendra effet à compter du 15 avril 1951 ».

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Décret du 6 avril 1951 approuvant les modifications apportées aux statuts d'une association reconnue d'utilité publique.

Par décret en date du 6 avril 1951, ont été approuvées les modifications apportées à ses statuts par l'association reconnue d'utilité publique dite Club alpin français, dont le siège est à Paris.

Décret du 6 avril 1951 approuvant les modifications apportées aux statuts d'une association reconnue d'utilité publique.

Par décret en date du 6 avril 1951, ont été approuvées les modifications apportées à ses statuts par l'association reconnue d'utilité publique dite L'Enfance coopérative, dont le siège est à Paris et qui s'intitulera désormais L'Entr'aide coopérative.

Refus d'autorisation à l'association étrangère dite Comité du congrès mondial des partisans de la paix.

Le ministre de l'intérieur,

Vu le décret-loi du 12 avril 1939 relatif à la constitution des associations étrangères, modifié par le décret du 1er septembre 1939;
Vu le décret du 1er juin 1939;
Vu le rapport du préfet de police;
Sur la proposition du directeur général de la sûreté nationale,

Arrête:

Art. 1er. — Est refusée à l'association étrangère dite Comité du congrès mondial des partisans de la paix, dont le siège est à Paris, 2, rue de l'Elysée, l'autorisation qu'elle a sollicitée.

Art. 2. — Les dirigeants de l'association dissoute doivent procéder à la liquidation des biens dans le délai d'un mois à dater de la notification de la présente décision.

Art. 3. — Le préfet de police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 5 avril 1951.

HENRI QUEUILLE.

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

Décret n° 51-195 relatif à l'organisation de l'administration centrale du secrétariat d'Etat aux forces armées (air).

Rectificatif au *Journal officiel* du 22 février 1951, page 1852, 2e colonne, 5e ligne, au lieu de: « ...celle des crédits destinés au même entretien de caractère locatif... », lire: « ...celle des crédits destinés au menu entretien de caractère locatif.. ».

MINISTERES DES FINANCES ET DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET DU BUDGET

Décret du 7 avril 1951 portant délégation de signature.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des finances et des affaires économiques et du secrétaire d'Etat aux affaires économiques,

Vu le décret du 12 mars 1951 et l'arrêté de la même date relatifs aux attributions du secrétaire d'Etat aux affaires économiques,

Décrète:

Art. 1er. — Délégation est donnée à M. Brignole, directeur adjoint chargé de la direction des services de l'ancienne direction de l'administration générale, à l'effet de signer:

1° Toutes ordonnances de délégation, toutes ordonnances de payement et de virement, toutes lettres d'avis d'ordonnances, toutes pièces justificatives de dépenses et tous ordres de recettes concernant le budget des services du secrétariat d'Etat aux affaires économiques et des services qui lui sont administrativement rattachés;

2° Tous actes individuels et réglementaires, à l'exception des décrets concernant les attributions des mêmes services.

Art. 2. — Le présent décret sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 7 avril 1951.

HENRI QUEUILLE.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre des finances et des affaires économiques,

MAURICE PETSCHE.

Le secrétaire d'Etat aux affaires économiques,

ROBERT BURON.

Délégation de signature.

Le ministre des finances et des affaires économiques,

Vu le décret n° 47-233 du 23 janvier 1947 autorisant les ministres à déléguer, par arrêté, leur signature;
Vu le décret du 10 mars 1951 portant nomination des membres du Gouvernement,

Arrête:

Art. 1er. — Délégation permanente et générale est donnée à M. Billard (Léon-René), directeur de la Dette publique, et, à son défaut, à M. Virole (Antoine-Prosper), directeur adjoint de la Dette publique, à l'effet de signer, au nom du ministre des finances et des affaires économiques, tous actes ou décisions concernant:

1° Les détachements de fonctionnaires de l'Etat et la concession, la revision ou l'annulation des pensions, rentes et allocations de toute nature, ainsi que de leurs accessoires, soumises au contrôle du département;

2° Toutes les valeurs gérées par la direction de la Dette publique, compris les titres des postes, télégraphes et téléphones, et relatifs aux opérations de rectification, de remplacement, de transfert, de mutation, de reconversion de titres déclarés adirés, de payement de coupons adirés ou détériorés et de réordonnancement d'arrérages atteints par la prescription quinquennale et de procéder, en général, à toutes opérations de gestion, ayant pour objet l'application pure et simple des lois et règlements.

Art. 2. — Délégation permanente est donnée à M. Villard (Gaston), sous-directeur, en cas d'empêchement de M. Billard, directeur de la Dette publique, et de M. Virole, directeur adjoint, à l'effet de signer au nom du ministre des finances et des affaires économiques tous actes ou décisions concernant toutes les valeurs gérées par la direction de la Dette publique, compris les titres des postes, télégraphes et téléphones et relatifs aux opérations de rectification, de remplacement, de transfert, de mutation, de reconversion de titres déclarés adirés, de payement de coupons adirés ou détériorés et de réordonnancement d'arrérages atteints par la prescription quinquennale et de procéder, en général, à toutes opérations de gestion ayant pour objet l'application pure et simple des lois et règlements.

Art. 3. — Toutefois, seront transmises à la signature du ministre des finances et des affaires économiques toutes les instructions et décisions d'ordre général élaborées par la direction de la Dette publique, en vue de l'application des textes législatifs et réglementaires régissant les pensions, rentes et allocations susvisées.

Art. 4. — Le directeur de la Dette publique est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 29 mars 1951.

MAURICE-PETSCHE.

Régisseurs de recettes.

Le ministre des finances et des affaires économiques,

Vu le décret du 31 mai 1862 portant règlement général sur la comptabilité publique, ensemble les textes qui l'ont modifié;

Vu le décret n° 51-135 du 5 février 1951 relatif aux régies d'avances et aux régies de recettes instituées pour le payement de dépenses ou la perception de recettes imputables au budget de l'Etat, aux budgets annexes, aux budgets des établissements publics nationaux et aux comptes spéciaux du Trésor;

Vu l'ordonnance du 22 juin 1944 instituant le service des importations et des exportations;

Vu le décret du 22 juin 1944 portant application de l'ordonnance du 22 juin 1944 instituant le service des importations et des exportations;

Vu l'arrêté du 19 juillet 1948 instituant une régie de recettes auprès du service des importations et des exportations,

Arrête:

Art. 1er. — A compter du 1er janvier 1951, M. Raynard, inspecteur du Trésor, en service détaché, est nommé régisseur de recettes auprès du service des importations et des exportations, en remplacement de M. Sansoulet-Plante.

Art. 2. — En garantie de sa gestion, M. Raynard devra constituer le cautionnement de 500.000 F prévu à l'article 4 de l'arrêté du 19 juillet 1948. Il percevra une indemnité de responsabilité d'un montant annuel de 6.000 F, payable trimestriellement et à terme échu.

Art. 3. — Le directeur de la comptabilité publique est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 5 avril 1951.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur adjoint du cabinet,
YVES MALÉCOT.

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

Décret du 29 mars 1951 autorisant l'acceptation d'un legs.

Par décret en date du 29 mars 1951, la commission administrative du centre hospitalier régional de Nantes est autorisée à accepter sous bénéfice d'inventaire aux clauses et conditions imposées, le legs universel fait à cet établissement à charge d'exécution de legs à titre universel et de legs particuliers, par la dame Guillou (Alice-Honorine), suivant ses testament et codicilles olographes des 5 février 1941, 20 octobre 1941 et 21 mai 1944.

MINISTERE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE

Remise de débet.

Par arrêté en date du 15 mars 1951, et sous réserve du payement d'une somme de 15.000 F, il est fait remise gracieuse à M. Léon Boyer, demeurant à Saint-Martin-de-Fontenay (Calvados), de la somme de 95.557 F.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

Répartition des blés entre les moulins.

Le ministre de l'agriculture,

Vu le décret du 21 avril 1936 portant codification des textes législatifs concernant l'organisation et la défense du marché du blé, modifié par les textes subséquents;

Vu le décret du 18 juin 1940, ensemble l'arrêté du 20 juin 1940, relatifs au ravitaillement en farine de la population civile;

Vu l'article 7 (alinéa 1er) de l'ordonnance du 9 août 1944, par l'effet duquel sont maintenus provisoirement en application les actes dits:

Loi du 17 novembre 1940 sur l'organisation de l'office national interprofessionnel des céréales;

Loi du 17 décembre 1941 concernant la répression des infractions en matière de blé, céréales, pain;

Arrêté du 7 février 1943 relatif à la répartition des céréales panifiables entre les moulins, modifié par les actes dits arrêtés des 5 janvier et 28 juillet 1944 et les arrêtés des 18 novembre 1947 et 2 mars 1948;

Loi du 4 mars 1944 fixant le statut des groupements de répartition des farines;

Vu l'arrêté du 21 juillet 1945 relatif à l'organisation et au fonctionnement des groupements départementaux de répartition des farines;

Vu l'arrêté du 26 juin 1947 relatif aux cessions de droits d'écrasement;

Vu le décret du 27 juillet 1949 relatif au ravitaillement en farine;

Vu l'arrêté du 21 avril 1950 relatif à la répartition des blés entre les moulins;

Vu l'avis émis par le comité professionnel de la meunerie,

Arrête:

Art. 1er. — L'article 3 (alinéa 3) de l'arrêté du 7 février 1943, modifié par l'arrêté du 21 avril 1950, est remplacé par les dispositions suivantes:

« Toutefois, sont également considérés comme étant en activité, sous réserve que leurs exploitants soient à jour dans le versement de leurs cotisations à la caisse professionnelle de l'industrie meunière à la date du sinistre et qu'ils justifient avoir mis en œuvre dans le semestre précédant le sinistre une quantité de blé au moins égale à 5 p. 100 du contingent annuel alloué par le comité professionnel de la meunerie:

« 1° Les moulins à blé sinistrés par faits de guerre, à condition que les indemnités représentatives des dommages de guerre accordées à ces établissements n'aient pas été affectées à un objet autre que la reconstruction du moulin;

« 2° Les moulins à blé sinistrés de droit commun depuis moins de quatre ans.

« Sont également assimilés aux moulins en activité et continuent à être pris en considération pour le calcul des coefficients de répartition de blé sur le plan national, les moulins en activité tels qu'ils sont définis ci-dessus dont le contingent a été racheté par la caisse professionnelle de l'industrie meunière postérieurement à la publication du présent arrêté. Les contingents et les écrasements moyens de ces moulins ne seront retenus pour le calcul desdits coefficients qu'à concurrence de 50 p. 100 et pendant cinq ans à dater du rachat. Cependant, lorsque le contingent d'un moulin en activité racheté par la caisse professionnelle de l'industrie meunière sera supérieur à 1 million de quintaux, le contingent et les écrasements moyens de ce moulin ne seront retenus pour le calcul des coefficients, comme il a été précisé ci-dessus, qu'à concurrence de 40 p. 100 et pendant cinq ans à dater du rachat ».

Art. 2. — A titre transitoire, continueront à être considérés jusqu'au 31 décembre 1951 comme étant en activité, par dérogation aux dispositions de l'article 1er du présent arrêté, tous les meuniers sinistrés de droit commun depuis le 1er septembre 1938 et les moulins sinistrés de guerre, à jour dans le versement de leur cotisation à la caisse professionnelle de l'industrie meunière à la date du sinistre et justifiant avoir mis en œuvre, dans le semestre précédant le sinistre, une quantité de blé au moins égale à 5 p. 100 du contingent annuel alloué par le comité professionnel de la meunerie.

Art. 3. — Le directeur général de l'office national interprofessionnel des céréales est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 27 mars 1951.

PIERRE PFLIMLIN.

MINISTERE DE LA MARINE MARCHANDE

Délégations de signature.

Le ministre de la marine marchande,

Vu le décret n° 47-233 du 23 janvier 1947 autorisant les ministres à déléguer, par arrêté, leur signature;
Vu l'arrêté du 11 février 1949 fixant les limites dans lesquelles les directeurs de l'administration centrale de la marine marchande reçoivent délégation de signature;
Vu le décret du 10 mars 1951 portant nomination des membres du Gouvernement;
Vu le décret du 20 mars 1951 nommant M. Desforges (Daniel) directeur des affaires économiques et du matériel naval,

Arrête:

Art. 1er. — Dans les limites de ses attributions, fixées par l'arrêté du 11 février 1949, délégation de signature est donnée à M. Desforges (Daniel), directeur des affaires économiques et du matériel naval.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française et prendra effet à compter du 20 mars 1951.

Fait à Paris, le 7 avril 1951.

GASTON DEFFERRE.

Le ministre de la marine marchande,

Vu le décret n° 47-233 du 23 janvier 1947 autorisant les ministres à déléguer, par arrêté, leur signature;
Vu l'arrêté du 11 février 1949 fixant les limites dans lesquelles les directeurs de l'administration centrale de la marine marchande reçoivent délégation de signature;
Vu le décret du 10 mars 1951 portant nomination des membres du Gouvernement,

Arrête:

Art. 1er. — Dans les limites de leurs attributions, fixées par l'arrêté du 11 février 1949, délégation de signature est donnée à:

M. Roullier (Jean), directeur de l'administration générale et des gens de mer;
M. Terrin (Marius), directeur des pêches maritimes;
M. Gonin (Antony), directeur de l'établissement national des invalides de la marine.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française et prendra effet à compter du 10 mars 1951.

Fait à Paris, le 7 avril 1951.

GASTON DEFFERRE.

NATURALISATIONS ET RÉINTÉGRATIONS

Décret du 30 mars 1951 portant naturalisation, réintégration, mention d'enfants mineurs susceptibles de bénéficier de l'effet collectif attaché à l'acquisition par leurs parents de la nationalité française, francisation de noms, libération des liens d'allégeance et admission au statut métropolitain.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la santé publique et de la population,
Vu l'ordonnance du 19 octobre 1945 portant code de la nationalité française, ensemble les textes sur l'acquisition et la perte de la nationalité, ainsi que sur la francisation du nom des naturalisés, et l'attribution du statut métropolitain,

Décrète:

Art. 1er. — Sont naturalisés Français:

ADAMCZAK (Johann), Surenwich (Allemagne), 14-04-12. — 26712×48—59.

ADAMCZAK, née BOBOCKA, Horincovo (Pologne), 20-06-15. — 26712×48—59.

AGOPIAN (Kayani), Ouchak (Turquie), 30-11-08. — 12133×50—69.

ALONSO (José), Carboneras (Espagne), 25-08-07. — 37234×29—92.

ALTMAN (Aron), Boiam (Roumanie), 12-12-95. — 14836×50—75.

ANTCZAK (Stanislas), Ratajach (Pologne), 19-04-08. — 12306×50—71.

ANTCZAK, née WOZNIAK, Belzyce (Pologne), 14-06-16. — 12306×50—71.

BAK (Etienne), Varsovie (Pologne), 20-12-13. — 9013×46—78.

BAK, née PIOTROWSKA, Bagiennice Novo (Pologne), 25-10-13. — 9013×46—78.

BARICHELLO (Cerildo), San Zenone Degli (Italie), 19-03-08. — 12093×50—30.

BARICHELLO (Anacletto), San Zenone Degli (Italie), 17-03-10. — 12094×50—30.

BENAROYA (Kemal), Andrinople (Turquie), 26-04-07. — 21719×50—19.

BERGES (Marie), Vilamos (Espagne), 08-02-22. — 18012×50—31.

BERMUDEZ (Juan), Villaviciosa (Espagne), 17-07-18. — 16839×50—92.

BERTACCHINI, née VALLA, Parma (Italie), 06-01-22. — 11865×50—78.

BERTACCHINI (Ennio), San Lazzaro Parmense (Italie), 06-05-05. — 11865×50—78.

BERTELLO (Battista), Bra (Italie), 30-07-83. — 15546×50—13.

BERTELLO, née BERNARDI, Sanfroni (Italie), 04-01-89. — 15546×50—13.

BLANK (Oscar), Francfort-sur-le-Mein (Allemagne), 09-01-81. — 37862×45—75.

BLANK, née BERKELHAMMER, Paris, 09-02-00. — 37862×45—75.

BOHRINGER (Valeria), Ludwigsburg (Allemagne), 19-12-21. — 14030×49—51.

BOHRINGER (Charlotte), Ludwisburg (Allemagne), 01-01-28. — 14032×49—51.

BONOMETTI (Giuseppe), Travagliato (Italie), 19-06-01. — 25386×37—54.

BONOMETTI, née BONOMETTI, Travagliato (Italie), 30-10-04. — 25386×37—54.

BOSCH (Francisco), Ciudadela (Espagne), 27-01-10. — 11652×50—91.

BOTELLA (Francisco), Monovar (Espagne), 05-10-22. — 41211×45—91.

BOTTINI (Giulio), Palaia (Italie), 09-04-91. — 16716×50—30.

BOTTONI, née CENTONI, Montecarlo (Italie), 13-02-96. — 16746×50—30.

BOUTCHAKDJIAN (Hamparzoum), Constantinople (Turquie), 09-00-97. —28345×30—75.

BRAJNTICH (Joseph), Nowo Aleksandrja (Pologne), 24-03-04. — 28313×48—75.

BRANDO (Germain), Sault (Vaucluse), 16-09-10. — 30109×32—84.

BRUNETTA (Ferdinand), Codogne (Italie), 19-09-13. — 4960×50—31.

BUCZKO (Onuphre), Kurylowka (Pologne), 26-06-03. — 12656×50—12.

BUCZKO, née MALEK, Ranizow (Pologne), 09-05-07. — 12656×50—12.

BUFFA (François), Trapani (Italie), 28-07-93. — 33251×44—93.

BUFFA, née AGOSTA, Monte San Giulano (Italie), 01-06-00. — 33251×44—93.

CABRERA (Antonio), Beniarbeig (Espagne), 28-05-20. — 7809×40—91.

CAELLES (Candido), Puigvert (Espagne), 06-10-15. — 16798×50—30.

CALAVERA (André), Fraga (Espagne), 17-05-77. — 17661×49—11.

CAMPIGLIO (Luigi), Travedona (Italie), 17-09-21. — 26566×36—26.

CAPOVILLA (Henri), Aviano (Italie), 29-03-08. — 16037×50—78.

CAPPELLO (Joseph), Carloforte (Italie), 01-05-02. — 32786×36—93.

CARRARO (Tullio), Brugine (Italie), 31-08-21. — 16450×49—57.

CASADEI (Ladovico), Bertimoro (Italie), 01-01-93. — 8011×46—75.

CASADEI, née CECCCARELLI, Cesena (Italie), 27-01-99. — 8011×46—75.

CASTRO (Alegria), Lerida (Espagne), 27-03-19. — 16038×50—07.

CAVICCHI (Umberto), Poggio Renatico (Italie), 23-08-95. — 10543×50—60.

CAVICCHI, née TANGERINI, San Agostino (Italie), 02-05-99. — 10543×50—60.

CEGIELSKI (Laurent), Grodziec (Pologne), 03-08-01. — 16039×50—72.

CEGIELSKI, née MOCNA, Zagorow (Pologne), 19-03-13. — 16039×50—72.

CHARPIDES (Eleutherios), Kerze Sinope (Turquie), 17-01-09. — 12749×50—84.

CHECA (Mariano), Canizares (Espagne), 02-02-19. — 11781×50—27.

CHIODI (Marius), Ghisonaccia (Corse), 30-03-14. — 24227×39—20.

CIFSTANI (Giovanni), Crosara (Italie), 14-06-13. — 21701×40—69.

CRUZ (Manuel), Madrid (Espagne), 23-01-05. — 7597×50—75.

CRUZ, née MARI (Alger), 15-12-06. — 7597×50—75.

CUSIMANO (Giovanni), Palerme (Italie), 24-06-02. — 25393×48—13.

CUSIMANO née VIVENZIO, Naples (Italie), 21-10-08. — 25393×48—13.

CWIKLA (Casimir), Ujazd (Pologne), 12-12-02. — 28575×47—75.

CWIKLA, née WROBEL, Wladyslawow (Pologne), 08-08-07. — 28575×47—75.

DAMIANI (Paul), Montebello Ionico (Italie), 06-08-07. — 16287×50—06.

DAMIANI, née CREA, Montebello Ionico (Italie), 03-06-20. — 16287×50—06.

DANNA, née BOSIO, Torre Pellice (Italie), 27-07-96. — 7462×37—06.

DE LA OLIVA (Janvier), Madrid (Espagne), 31-08-98. — 19491×47—75.

DI GENNARO (François), Corato (Italie), 20-05-15. — 13366×50—38.

DIMOU (Nicolas), Quarante-Eglises (Turquie), 07-06-00. — 2354×49—75.

DREOLINI (Enio), Basiliano (Italie), 24-10-25. — 12501 x 50—78.
DUKACZ (Pierre), Lukawiec (Pologne), 03-07-03. — 27264 x 48—77.
DUKACZ, née BOBRYK, Nowa Wies (Pologne), 22-01-08. — 27264 x 48—77.
DUNKEL (Georges), Tuzina (Thécoslovaquie), 01-02-06. — 615 x 37—57.
DUNMANN (Alexandre), Pilsen (Tchécoslovaquie), 28-06-15. — 6705 x 47—75.
DUNMANN, née OBERMANN, Liepzig (Allemagne), 10-11-18. — 6705 x 47—75.
DZIEDZIC (Wladislas), Swiecany (Pologne), 20-09-04. — 9792 x 50—59.
DZIEDZIC, née ZAMYSLOWSKI (Stanislaw), (Pologne), 19-03-14. — 9792 x 50—59.
EGEMAN (Joseph), Julianow (Pologne), 20-09-09. — 16849 x 50—54.
EGEMAN, née LAZUCH, Julianow (Pologne), 04-05-12. — 16849 x 50—54.
EITO (Alexandre), Hecho (Espagne), 04-03-99. — 14260 x 50—47.
EITO, née MUR, Campo (Espagne), 05-02-98. — 14260 x 50—47.
ENRICH (Ramon), Castellbell de Vilar (Espagne), 17-06-88. — 10628 x 50—31.
ERBA (Emilio), Strozza (Italie), 17-08-27. — 16847 x 50—33.
FELHLBAUM (Pierre), Neufchâtel (Suisse), 07-10-01. — 10749 x 33—18.
FERNANDES (David), Alheira (Portugal), 12-02-08. — 11493 x 50—54.
FERRER (Mariano), Monzon (Espagne), 21-01-05. — 5143 x 36—11.
FINKELSTEIN (Moses), Zurich (Suisse), 22-10-13. — 17099 x 47—75.
FISZBIN (Maies), Varsovie (Pologne), 17-08-00. — 31331 x 46—37.
FISZBIN, née KONIUSZY, Varsovie (Pologne), 21-05-07. — 31331 x 46—37.
FLOREK (François), Gorki (Pologne), 11-04-08. — 3206 x 40—11.
FLOREK, née KOLODZIEJ, Straszydle (Pologne), 12-04-12. — 3206 x 40—11.
FOGLIETTI (Edouard), Caprile (Italie), 03-11-03. — 8741 x 39—72.
FRESCO (Marcel), Istanbul (Turquie), 22-08-99. — 7565 x 49—75.
FRESCO, née ZIVCUNS, Liepaja (Lettonie), 19-12-07. — 7565 x 49—75.
FRIGGERI (Giovanni), Montecchio Emelia (Italie), 06-06-09. — 52012 x 38—31.
FULGENZI (Eugenio), Langenbrand (Allemagne), 21-05-08. — 34255 x 39—08.
GARCIA (José), la Palma (Espagne), 27-03-13. — 16877 x 50—09.
GARCIA (Felipe), Casatejada (Espagne), 13-09-04. — 16026 x 50—75.
GARCIA, née ARROYO, Hermedes de Cerrato (Espagne), 02-06-05. — 16026 x 50—75.
GASZCZAK (Jean), Koszanowo (Pologne), 20-12-21. — 11719 x 50—57.
GENTILE (Mario), Casalattico (Italie), 31-05-06. — 24158 x 38—75.
GENTILE, née PANETTA, Cassino (Italie), 03-06-15. — 24158 x 38—75.
GLUCKSOHN (Isaac), Kherson (Russie), 21-04-00. — 33206 x 48—75.
GLUCKSOHN, née BLAFFARI, Bruxelles (Belgique), 10-09-07. — 33206 x 48—75.
GONCALVES (Antonio), Pombal (Portugal), 11-11-06. — 14321 x 50—63.
GRANDI (Angelo), Vestigne (Italie), 21-06-05. — 16888 x 50—38.
GRASA (Antoine), Laguarta (Espagne), 30-04-94. — 46100 x 45—64.
GREGORI (Antoine), Boccolo dei Tassi (Italie), 12-10-02. — 44129 x 27—75.
GREGORI, née BERNIZZONI, Bettola (Italie), 11-05-07. — 44129 x 27—75.
GRIFFANTI (Alexandre), Castano Primo (Italie), 21-08-05. — 11487 x 40—06.
GRINCAJGIER (Nusyn), Sosnowiec (Pologne), 13-03-10. — 13847 x 50—75.
GRINCAJGIER, née CIESIELSKA, Lodz (Pologne), 26-01-22. — 13847 x 50—75.
GRINSTAIN (Ives), Ivesti (Roumanie), 20-09-99. — 23719 x 26—81.
GROB, née REUCHLEN, Mohringen (Allemagne), 23-09-18. — 31379 x 48—63.
GUISTINATI (Emile), Leno (Italie), 24-02-23. — 43570 x 45—75.
GUMATI, née CAFFARATTI, Bricherasio (Italie), 18-07-07. — 9071 x 40—73.
GUMUCHANDAZIAN (Karnick), Constantinople (Turquie), 04-05-00. — 5884 x 50—78.
GUMUCHANDAZIAN, née ALIANAKIAN, Constantinople (Turquie), 18-10-05. — 5884 x 50-78.
GUMUCHANDAZIAN (Aznavor), Constantinople, (Turquie), 06-05-24. — 5885 x 50—78.
HELENIAK (Czeslaw), Datteln (Allemagne), 06-04-15. — 8516 x 34—59.
HELMREICH (Hartmut), Vienne (Autriche), 21-01-22. — 25676 x 48—75
HERSZKOWICZ (Israël), Varsovie (Pologne), 03-12-05. — 31572 x 48—75.
IBOLYA (Louis), Dolne-Saliby (Tchécoslovaquie), 31-08-99. — 15900 x 50—60.
IBOLYA, née SOMOGYI, Vozokany (Tchécoslovaquie), 16-04-04 — 15900 x 50—60.
JASKARJETZ, née MOST, Grabowetz (Pologne), 00-00-05. — 23264 x 38—75.
JASKARJETZ (Juda), Varsovie (Pologne), 18-11-04. — 23264 x 38—75.
JESUITA (Jean), Bochum (Allemagne), 23-03-08. — 12392 x 50—62.
JESUITA, née FIGASIEWICZ, Sniaty (Pologne), 12-08-08. — 12392 x 50—62.
JUIGNET, née ABBONATO, Trapani (Italie), 18-02-99. — 12302 x 50—77.
KACZMAREK (Félix), Buslaw (Allemagne), 09-02-15. — 16069 x 50—77.
KACZMAREK, née POTOMSKA, Klein-Santersleben (Allemagne), 02-11-18. — 16069 x 50—77.
KALAFATIAN (Krikor), Constantinople (Turquie), 29-05-24. — 15198 x 50—13.
KALISZEWSKI (Benjamin), Wierzbnik (Pologne), 25-09-13. — 30842 x 48—75.
KASPRZAK (François), Ruda (Pologne), 01-01-30. — 16618 x 50—28.
KAZMIERCZAK (Jean), Grzeska (Pologne), 12-05-24. — 16628 x 50—57.
KAZMIRSKI (Czeslaw), Grodno (Pologne), 02-01-20. — 15907 x 50—77.
KAZMIRSKI, née WLAZLO, Lezachow (Pologne), 20-05-18. — 15907 x 50—77.
KEPARISSIDES (Alexandre), Tchadolja (Turquie), 02-06-00. — 17514 x 39—76.
KNIAZEFF (Georges), Bakou (Russie), 09-06-18. — 3046 x 50—75.
KNOP (Joseph), Czechonviec (Pologne), 21-04-07. — 15909 x 50—78.
KNOP, née KARAS, Wola-Wadowska (Pologne), 19-04-09. — 15909 x 50—78.
KOBUSZEWSKI (Ludwig), Essen (Allemagne), 10-08-18. — 45922 x 45—59.
KOWALSKI (Ferdinand), Jodlowa (Pologne), 25-12-00. — 15621 x 49—62.
KRAJEWSKI (Waclaw), Pawlowo (Pologne), 31-05-03. — 16836 x 50—29.
KRAJNC (Franjo), Vrdnik (Yougoslavie), 03-11-23. — 6212 x 50—68.
KRAWCZYK (Joseph), Chorzenice (Pologne), 27-11-18. — 16230 x 48—78.
KRUMM (Guillaume), Algrange (Moselle), 23-06-99. — 18915 x 34—57.
KRZANIK (Théophile), Niedzwiedz (Pologne), 01-10-04. — 20614 x 38—51.
KRZANIK, née DOBROWOLSKA, Slomka (Pologne), 29-01-06. — 20614 x 38—51.
KRZEMIEN (Majer), Leczno (Pologne), 28-12-00. — 28370 x 48—75.
KRZEMIEN, née PENZAK, Gorlice (Pologne), 22-04-94. — 28370 x 48—75.
KUBIAK (Sylvestre), Eving (Allemagne), 29-12-08. — 32458 x 34—57.
KUBIAK, née HADAS, Czekanowo (Pologne), 19-03-15. — 32458 x 34—57.
KUMMER (Huldreich), Arlesberg (Allemagne), 06-01-10. — 13390 x 46—68.
KUTI, née PIFFOKKER, Csatka (Hongrie), 26-06-10. — 10821 x 49—24.
KUTI (Paul), Csatka (Hongrie), 19-01-01. — 10821 x 49—24.
LANTELME (Victor), Fenestrelle (Italie), 06-06-07. — 16867 x 50—69.
LASCH, née POMOCNIK, Dzialoszyce (Pologne), 23-03-12. — 34319 x 45—06.
LASCH (Albert), Wroclaw (Pologne), 10-03-12. — 34319 x 45—06.
LEWANDOWSKI (Léo), Bochum (Allemagne), 15-02-17. — 1138 x 39—59.
LEZINSKI (Wladyslas), Brensk (Pologne), 01-01-28. — 15580 x 50—71.
LIESNIEWSKI (Marian), Pamiatkowo (Pologne), 08-01-29. — 16868 x 50—62.
LOPUSZNIAK (Jean), Buczacz (Pologne), 27-02-12. — 20619 x 48—09.
LOPUSZNIAK, née KAMINSKA, Buczacz (Pologne), 26-06-22. — 20619 x 48—09.
LOUKAKIS (Athanase), Potea (Grèce), 12-05-97. — 17857 x 39—75.
LOUKAKIS, née PARADISSIS, Chio (Grèce), 15-06-11. — 17857 x 39—75.
LOUSANOWSKY (Eugène), Vosnissenska (Russie), 29-05-96. — 13499 x 38—38.
MACKOWIAK (Antoine), Recklinghausen (Allemagne), 30-12-15. — 16898 x 50—62.
MACKOWIAK, née STASZAK, Dahlhausen (Allemagne), 08-04-18. — 16898 x 50—62.
MADEJ (Jean), Balice (Pologne), 05-11-16. — 22802 x 50—34.
MAJCHRZAK (Pierre), Poznan (Pologne), 20-02-05. — 13949 x 50—62.
MAJCHRZAK, née FOLTYNOWICZ, Marien (Allemagne), 04-08-07. — 13949 x 50—62.

MANOUKIAN (Margos), Karpout (Turquie), 10-03-06. — 12332 ×50—13.

MANOUKIAN, née DACHDJIAN, Karpout (Turquie), 25-12-00. — 12332 ×50—13.

MARCELLINO, née GIORDANA, Entraque (Italie), 29-08-02. — 17002 ×48—83.

MARCHESI (Richard), Constantinople (Turquie), 18-06-02. — 9049 ×40—75.

MARCHESI, née LOMBARDI, Constantinople (Turquie), 16-02-09. — 9049×40—75.

MARIANI (Luigi), Seriate (Italie), 01-01-08. — 16610×50—09.

MARIANI, née CATTANEO, Suisio (Italie), 10-09-08. — 16610×50—09.

MARSEU (Joseph), Pulfero (Italie), 25-09-29. — 21400×50—08.

MARTINI (Aleardo), Fagagna (Italie), 09-12-10. — 16699×50—78.

MASUTTI (Louis), Travesio (Italie), 20-10-03. — 11846×40—88.

MASUTTI, née SBLATTERO, Traveslo (Italie), 25-08-05. — 11846 40×88.

MAZIARZ, née DEVAUD, Elan (Ardennes), 27-07-09. — 2323×50—08.

MAZIARZ (Wojciech), Grochowe (Pologne), 08-01-01. — 2323×50—08.

MEREL (Elisabeth), Trèves (Allemagne), 28-04-27. — 30893×48—57.

MERTES (Pierre), Petite-Rosselle (Moselle), 23-05-95. — 14626×34—57.

MICHALAK (Ignacy), Jozefowo (Pologne), 23-01-85. — 26646×33—71.

MICHALAK, née MAJCHRZAK, Zakrzewo (Pologne), 15-04-87. — 26646 ×33—71.

MIORIN (Guido), San Vito al Tagliamento (Italie), 12-02-04. — 4347 ×40—71.

MIORIN, née MORAS, Azzano (Italie), 15-10-07. — 4347×40—71.

MIORIN (Bruno), San Vito (Italie), 22-09-29. — 633×51—71.

MITSCHEK (Godefroi), Opava (Tchécoslovaquie), 28-10-21. — 14909 ×50—57.

MONZA (Auguste), Appiano Gentille (Italie), 04-09-25. — 12381 ×50—78.

MICSUNESCU (Constantin), Bucarest (Roumanie), 03-05-13. — 6999 ×50—75.

MICSUNESCU, née ILIESCU, Paltineni (Roumanie), 29-07-16. — 6999 ×50—75.

MONZA, née VITALI, Pieve di Bono par Por (Italie), 12-02-21. — 12381×50—78.

MOURADIAN, née BEDROSSIAN, Bitlis (Asie Mineure), 11-06-01. — 32285×33—75.

MOURADIAN (Kevork), Bitlis (Asie Mineure), 17-10-93. — 32285×33 —75.

MROZ (Jean), Lakta Gorna (Pologne), 24-05-15. — 14089×50—80.

MROZ, née DANYLYSZYN, Bloina (Pologne), 23-10-19. — 14089×50 —80.

MUSZCZAK (Jean), Lodz (Pologne) 14-10-90. — 24909×32—57.

MUSZCZAK, née LASKOWSKA, Dobzelin (Pologne), 27-09-97. — 24909×32—57.

NAVARRO (Michel), Portman (Espagne), 24-03-16. — 7959×40—69.

OLEJNICZAK (Joseph), Horsthausen (Allemagne), 07-09-07. — 9852×50—59.

OLEJNICZAK, née PIETROWIAK, Oberhausen (Allemagne), 26-05-12. — 9852×50—59.

OLSZEWSKI (Adolphe), Helenowo (Pologne), 28-05-09. — 30318×48 —89.

OLTRA (Michel), Planes (Espagne), 17-01-99. — 20716×33—53.

ONGARO, née FERRERO, Vercelli (Italie), 11-04-05. — 45810×36 —69.

ONGARO (Pierre), Merxem (Belgique), 19-02-00. — 45810×36—69.

ORDYNSKI (Richard), Varsovie (Pologne), 04-02-21. — 16860×50—62.

OSIKA (Ignace), Grobla (Pologne), 03-09-04. — 16668×50—54.

OSIKA, née LUDWIN, Gorlice (Pologne), 23-08-20. — 16668×50—54.

PALANDJIAN (Albert), Ankara (Turquie), 10-01-13. — 13132×38—04.

PARAIK (Rudolf), Dhle Pole (Tchécoslovaquie), 28-05-11. — 45×51 —51.

PARAIK, née ANDRUCHOW, Romanowska (Pologne), 17-03-18. — 45×51—51.

PEIFFER (Nicolas), Schouweiler (Luxembourg), 17-12-03. — 12731×50 —51.

PEIFFER, née KERGER, Martelange (Belgique), 12-05-10. — 12731×50 —51.

PENNESI (Joseph), Macerata (Italie), 26-07-02. — 23126×46—25.

PEREZ (Francisco), Jaen (Espagne), 17-02-12. — 16800×50—92.

PEREZ (Francisco), Felix (Espagne), 05-12-08. — 16876×50—92.

PERON, née MARCUZZO, Oderzo (Italie), 25-02-12. — 42640×45—81.

PETRAKIS (Nicolas), au Pirée (Grèce), 06-05-22. — 11552×50—69.

PIEKAREWICZ (Jona), Tykocin (Pologne), 08-09-99. — 12406×50—13.

PIETRZAK, née MACHOWSKA, Berlin (Allemagne), 22-01-13. — 9191×50—81.

PIETRZAK (Wladyslaw), Wolkowie (Pologne), 30-04-12. — 9191×50 —81.

PINTER (Arturo), Ala (Italie), 04-06-04. — 15919×50—78.

PIRES (Candide), Caria (Portugal), 22-03-97. — 35895×36—06.

PIRES, née GHIO, Villar San Costanzo (Italie), 16-12-11. — 35895×36 —06.

POKORNY (Ruth), Nuremberg (Allemagne), 15-06-30. — 14398×50 —75.

PONS (Salvador), Fuente Encarroz (Espagne), 18-05-03. — 31274×45 —91.

POSTAI (Leone), Roncegno (Italie), 02-07-25. — 13888×46—83.

PREVITALI (Laurenzo), Capizzone (Italie), 08-08-14. — 7290×50—70.

PRZYBYLSKI (Joseph), Oberhausen (Allemagne), 13-03-21. — 8054×50—62.

PRZYBYLSKI, née SOCHALA, Boczkigorne (Pologne), 27-12-22. — 8054×50—62.

PRZYBYSZEWSKI (Edouard), Mlawa (Pologne), 24-01-25. — 18151×48 —62.

RABINOWICZ (Léon), Siemiatycze (Pologne), 05-08-15. — 16725×48 —75.

RAVA (Antoine), Cremia (Italie), 22-02-07. — 15871×39—57.

RIZZOLLO (Silvestro), Conco (Italie), 11-11-01. — 9814×30—39.

ROBLES, née RAINERI, Rome (Italie), 06-01-22. — 7244×39—75.

RODRIGUEZ (Mathias), la Caroline (Espagne), 25-02-10. — 54896×30 —69.

ROSSELLO (Georges), Parreras (Espagne), 27-08-01. — 34333×29—78.

ROULPH (Daniel), Pontechianale (Italie), 27-03-30. — 16587×50—66.

RUDOWICZ (Tadeusz), Ostrow (Pologne), 01-10-29. — 9611×50—71.

SALGANIK (Ischik), Belaia (Russie), 28-02-02. — 32460×48—75.

SALTARELLI (Paul), Vevey (Suisse), 06-05-07. — 7623×50—38.

SANCHEZ (José), Linares (Espagne), 16-11-15. — 25577×48—78.

SASIA (Jacques), Busca (Italie), 21-10-05. — 16797×50—06.

SCHULZ (André), Bogorodsk (Russie), 10-02-89. — 41951×35—69.

SFORZA (Michel), Corato (Italie), 16-10-08. — 51323×38—38.

SFORZA, née FIORE, Corato (Italie), 22-08-09. — 51323×38—38.

SIENKIEWICZ (Stanislas), Mlodzianow (Pologne), 08-03-26. — 10125 ×50—77.

SIRKOGLOU, (Stavros), Sparte (Asie Mineure), 15-05-08. — 16707×50—13.

SIRKOGLOU, née IATRIDES, Sparte (Asie Mineure), 20-07-09. — 16707×50—13.

SIZONENKO (Wladimir), Smowsk (Russie), 15-07-95. — 33005×38—75.

SIZONENKO, née PRIGOGINE, Odessa (Russie), 30-10-95. — 33005×38—75.

SPIRO WENDE (Georges), Varsovie (Pologne), 10-08-09. — 24549×47—06.

STANESCU (Vasile), Ploesti (Roumanie), 08-06-02. — 7283×49—75.

STEIN (Paul), Neuss (Allemagne), 26-09-07. — 8974×35—75.

STROINSKI (Georges), Gelsenkirchen (Allemagne), 11-03-12. — 49898 ×45—57.

STROINSKI, née MROCEK Wanne, (Allemagne), 03-02-10. — 49898×45—57.

SZAFRANSKI (Stéphane), Dwory (Pologne), 20-08-02. — 31104×48—75.

SZEWCZYK (Raymond), Granlup et Fay (Aisne), 18-12-24. — 11209×48—02.

SZNYCER (Lejb), Plousk (Pologne), 17-05-98. — 4175×48—75.

SZPICZAK (Lajzer), Strykow (Pologne), 30-08-99. — 2986×39—75.

SZPICZAK, née BERBER, Strykow (Pologne), 06-08-06. — 2986×39—75.

SZPIEGA (Boleslaw), Zagorzyce (Pologne), 25-11-22. — 17784×50—75.

SZTERN (Lejbus), Pinczow (Pologne), 00-00-95 — 32969×38—75.

SZTERN, née SZWIMER, Bedzin (Pologne), 12-08-93. — 32969×38—75.

SZYDYMAR (Michel), Cisna (Pologne), 06-10-01. — 16826×50—80.

SZYDYMAR, née PARASKA, Cisna (Pologne), 06-01-07. — 16826×50—80.

SZYJAN (Nikolaj), Czukiew (Pologne), 03-12-11. — 12449×50—54.

SZYJAN, née WLAZLA, Dabrowa (Pologne), 22-05-09. — 12449×50—54.

SZYMANSKI (Etienne), Frimersdorf (Allemagne), 22-08-22. — 7395×50—57.

SZYMANSKI, née KRYS, Weiler (Allemagne), 22-08-20. — 7395×50 57.

SZYMCZAK (Jules), Grodzisko (Pologne), 23-11-11. — 4176×48—71.

SZYMCZAK, née JANKOWSKI, Duisburg Ruhrost (Allemagne), 08-12-13. — 4176×48—71.

TAMBELLINI (Ezio), Capannori (Italie), 06-05-12. — 3427×46—13.

TORRENS (José), Manresa (Espagne), 14-03-87. — 7058×50—75.

TORRENS, née SANCHEZ, Barcelone (Espagne), 16-06-88. — 7058×50—75.

TRON (Vera), Pétrograd (U. R. S. S.), 01-01-05. — 15165×49—75.

TROSZCZYNSKI (Jean), Wierzbow (Pologne), 02-04-15. — 9381×50 02.

VAGLIO, née BALDERIOTTI, Villefranche-sur-Mer (Alpes-Maritimes), 11-01-06. — 23234×36—06.

VALENTI (Lorenzo), Urgnano (Italie), 08-08-30. — 16527×50—55.

VAN DER HEYDEN (François), Rotterdam (Hollande), 01-02-19. — 4707×50—62.

VARELA (José), Yecla (Espagne), 17-05-00. — 12152×50—34.

VARELA, née MATA, au Mas de Las Matas (Espagne), 25-09-04. — 12152 ×50—34.

VARTANIAN (Ohan), Gueyve (Asie Mineure), 00-00-05. — 14227×50 —69.

VARTANIAN, née KILIDJIAN, Denizli (Asie Mineure), 00-00-06. — 14227 ×50—69.

VELI (Charles), Constantinople (Turquie), 16-07-04. — 26110×38—13.

VLK, née PROCHAZKA, Hodkov (Tchécoslovaquie), 31-03-13. — 15210 ×36—77.

VERGALLI (Jean), Codemondo Nell Emilia (Italie), 28-06-03. — 38952× 34—69.

VIOLET, née RODELLA, Bottrigue (Italie), 18-03-02. — 1511×50—67.

VLK (François), Osletin (Tchécoslovaquie), 18-05-00. — 15210×36—77.

WALLACH, née HELMAN, Lodz (Pologne), 31-12-10. — 53614×36—75.

WERBA (Ela), Torczyn (Pologne), 20-02-95. — 27987×48—75.

WERBA, née KLESZCZELSKI, Bielsk (Pologne), 18-11-00. — 27987× 48—75.

WITTMER, née GRAMATICA, Sainte-Croix-aux-Mines (Haut-Rhin), 04-08-13. — 16176×50—68.

WOZNICZKI (Antoine), Recklinghausen (Allemagne), 27-05-17. — 16950×48—71.

ZELAWSKI (Marian), Betz (Pologne), 10-12-11. — 27520×48—75.

ZERBONIA (Raffaële), Melicucco (Italie), 31-03-04. — 12972×40—83.

ZERBONIA, née GIORDANO, Vinadio (Italie), 06-06-08. — 12972×40 —83.

ZWIAUER (Ernest), Vienne (Autriche), 21-05-12. — 13189×50—75.

ZYBURA (Marianna), Krobia (Pologne), 10-06-22. — 15929×50—59.

Art. 2. — Sont réintégrés dans la nationalité française :

FERNANDEZ, née LEGRAND, Arconnay (Sarthe), 16-01-05. — 23387 ×19—75.

GARCIA, née DE RUEDA, Saint-Denis-du-Sigoran, 01-02-93. — 16756×50 —92.

KRUMM, née FORMELL, Nilvange (Moselle), 19-06-03. — 18915×34 —57.

MAYER (Clotilde), Bruxelles (Belgique), 19-08-87. — 26231×48—75.

Art. 3. — Sont susceptibles d'être saisis par l'effet collectif attaché à l'acquisition par leurs parents de la nationalité française :

ADAMCZAK (Marie-Jeanne), Escaudain (Nord), 15-09-48. — 26712×48 —59.

ANTCZAK (Français), Montchanin-les-Mines (Saône-et-Loire), 20-01-46. — 12306×50—71.

ANTCZAK (Geneviève), Montchanin-les-Mines (Saône-et-Loire), 11-01-34. — 12306×50—71.

ANTCZAK (Stanislawa), Montchanin-les-Mines (Saône-et-Loire), 23-04-36. — 12306×50—71.

ANTCZAK (Hélène), Montchanin-les-Mines (Saône-et-Loire), 16-01-38. — 12306×50—71.

APELZON (Léa), Cracovie (Pologne), 26-10-35. — 34319×45—06.

BERTACCHINI (Jean), Garges (Seine-et-Oise), 10-08-49. — 11865×50 —78.

BONOMETTI (Anne-Marie), Lexy (Meurthe-et-Moselle), 24-02-48. — 25386×37—54.

CARRARO (Georges), Hayange (Moselle), 06-06-50. — 16450×49—57.

CAVICCCHI (Gilberto), Poggio (Italie), 06-09-30. — 10543×50—60.

CEGIELSKI (Marie-Thérèse), Brebières (Pas-de-Calais), 17-11-35. — 16039×50—72.

CRUZ (Carmen), Barcelone (Espagne), 29-07-33. — 7597×50—75.

CRUZ (Francisca), Barcelone (Espagne), 21-12-34. — 7597×50—75.

CRUZ (Manuel), Barcelone (Espagne), 30-04-32. — 7597×50—75.

CUSIMANO (Albert), Palerme (Italie), 13-05-41. — 25393×48—13.

CWIKLA (Irène), Paris, 23-10-41. — 28575×47—75.

DAMIANI (Carmelo), Montebello Ionico (Italie), 03-04-40. — 16287×50 —06.

DAMIANI (Catherine), Montebello Ionico (Italie), 21-09-42. — 16287 ×50—06.

DAMIANI (François), Montebello Ionico (Italie), 12-07-45. — 16287 ×50—06.

DAMIANI (Antonin), Nice (Alpes-Maritimes), 10-08-49. — 16287×50—06.

DZIEDZIC (Wladislawa), Vieux-Condé (Nord), 25-08-32. — 9792×50 —59.

DZIEDZIC (Lydia), Vieux-Condé (Nord), 24-03-34. — 9792×50—59.

DZIEDZIC (Hélène), Vieux-Condé (Nord), 01-12-37. — 9792×50—59.

DZIEDZIC (Daniel), Vieux-Condé (Nord), 11-02-40. — 9792×50—59.

EGEMAN (Joanna), Nancy (Meurthe-et-Moselle), 30-06-39. — 16849×50 —54.

EGEMAN (Edouard), Woël (Meuse), 24-08-40. — 16849×50—54.

EGEMAN (Christiane), Bruville (Meurthe-et-Moselle), 13-03-48. — 16849 ×50—54.

FLOREK (Jean), Ouzouer-le-Marché (Loir-et-Cher), 31-01-48. — 3206 ×40—41.

GOLA (Jean), Merlebach (Moselle), 27-12-36. — 49898×45—57.

IBOLYA (Louis), Senlis (Oise), 25-11-12. — 15900×50—60.

JESUITA (Emilienne), Divion (Pas-de-Calais), 05-03-36. — 12392×50—62.

KACZMAREK (Jean-Claude), Meaux (Seine-et-Marne), 12-02-41. — 16069 ×50—77.

KACZMAREK (Josiane), Meaux (Seine-et-Marne), 08-07-42. — 16069 ×50—77.

KAZMIRSKI (Jean), Montereau-Faut-Yonne (Seine-et-Marne), 16-10-40. — 15907×50—77.

KAZMIRSKI (Francette), Voulx (Seine-et-Marne), 07-02-45. — 15907 ×50—77.

KAZMIRSKI (Bernard), Voulx (Seine-et-Marne), 06-03-48. — 15907×50 —77.

KAZMIRSKI (Annie), Voulx (Seine-et-Marne), 05-05-49. — 15907×50 —77.

KNOP (Jean-Michel), Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), 28-05-48. 15909×50—78.

KRAWCZYK (Jeanne), Rotterdam (Hollande), 20-12-46. — 16230×48 —78.

KRZANIK (Sophie), Châlons-sur-Marne (Marne), 26-06-34. — 20614 ×38—51.

KRZANIK (Bolesław), Châlons-sur-Marne (Marne), 04-08-35. — 20614 38—51.

KRZANIK (Daniel), Châlons-sur-Marne (Marne), 13-05-43. — 20614×38 —51.

KUBIAK (Mieczyslas), Skalmierzyce Nowe (Pologne), 09-09-45. —32458 ×34—57.

LOPUSZNIAK (Gérard), Pamiers (Ariège), 24-02-48. — 20619×48—09.

LOPUSZNIAK (Jacqueline), Latrape (Haute-Garonne), 06-02-39. —20619 ×48—09.

LOPUSZNIAK (Michel), Pamiers (Ariège), 27-09-46. — 20619×48—09.

LOPUSZNIAK (Ginette), Pamiers (Ariège), 04-06-49. — 20619×48—09.

MACKOWIAK (Félicia), Divion (Pas-de-Calais), 22-09-42. — 16898×50 —62.

MACKOWIAK (Anne-Marie), Calonne-Ricouart (Pas-de-Calais), 03-09-47. — 16898×50—62.

MARCELLINO (Marie), Croix-Valmer (Var), 31-05-41. — 17002×48—83.

MARCELLINO (Jean-Baptiste), Croix-Valmer (Var), 27-06-38. — 17002 ×48—83.

MARCELLINO (Lucie), Gassin (Var), 17-01-31. — 17002×48—83.

MARCELLINO (Victor), Croix-Valmer (Var), 21-06-35. — 17002×48—83.

MARCELLINO (Antoine), Croix-Valmer (Var), 25-11-33. — 17002×48 —83.

MARCHESI (Marie), Colombes (Seine), 09-04-48. — 9049×40—75.

MIORIN (France), Chagny (Saône-et-Loire), 22-06-32. — 4347×40—71.

MOURADIAN (Pierre), Paris, 14-10-45. — 32285×33—75.

MROZ (Irène), Barleux (Somme), 25-12-47. — 14089×50—80.

MROZ (Jean), Hechingen (Allemagne), 13-01-45. — 14089×50—80.

OLEJNICZAK (Helena), Masny (Nord), 05-04-38. — 9852×50—59.

OLEJNICZAK (Sophie), Masny (Nord), 22-08-39. — 9852×50—59.

OLSZEWSKI (Jeanine), Fontaines (Yonne), 01-03-39. — 30318×48—89.

OSIKA (Michel), Varangeville (Meurthe-et-Moselle), 02-08-45. — 16668 ×50—54.

OSIKA (Danièle), Varangeville (Meurthe-et-Moselle), 15-02-47. — 16668×50—54.

OSIKA (Annette), Varangeville (Meurthe-et-Moselle), 02-11-49. — 16668×50—54.

PARAIK (Jeannine), Sézanne (Marne), 31-07-43. — 45×51—51.

PARAIK (Michel), Esternay (Marne), 08-06-48. — 45×51—51.

PEIFFER (André), Saulnes (Meurthe-et-Moselle), 16-06-49. — 12731 ×50—54.

PIETRZAK (Zenon), Wolkowie (Pologne), 24-06-37. — 9191×50—81.

PIETRZAK (Christian), Cagnac-les-Mines (Tarn), 29-04-46. — 9191 ×50—81.

PIETRZAK (Jeannette), Amarens (Tarn), 17-03-39. — 9191×50—81.

PRZYBYLSKI (Marie-Jeanne), Roche-la-Molière (Loire), 11-04-46. — 8054×50—62.

RIZZOLLO (Claude), Lons-le-Saunier (Jura), 10-12-40. — 9814×30—39.

STROINSKI (Lucie), Merlebach (Moselle), 15-07-38. — 49898×45—57.

STROINSKI (Georgette), Liévin (Pas-de-Calais), 08-02-10. — 49898×45—57.

MICSUNESCU (François), Neuilly-sur-Seine (Seine), 07-07-17. — 6999×50—75.

MICSUNESCU (Roland), Boulogne-Billancourt (Seine), 23-04-50. — 6999×50—75.

STROINSKI (Léon), Merlebach (Moselle), 19-08-12. — 49898×45—57.

SZYDYMAR (Maria), Montdidier (Somme), 02-02-14. — 16826×50—80.

SZYDYMAR (Jean), Montdidier (Somme), 20-03-40. — 16826×50—80.

SZYJAN (Jeanne), Nancy (Meurthe-et-Moselle), 18-08-38. — 12449×50—54.

SZYJAN (Michel), Nancy (Meurthe-et-Moselle), 26-07-15. — 12449×50—54.

SZYMCZAK (Michel), Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire), 30-10-38. — 4176×48—71.

VLK (Georges), Lagny-sur-Marne (Seine-et-Marne), 10-01-15. — 15210×36—77.

Art. 4 — Sont autorisés à porter à l'avenir les noms francisés suivants :

ADAMCZAK (Jean) :
ADAMCZAK (Johann), Suderwich (Allemagne), 14-01-12. — 26712×48—59.

ANTEZAC (Stanislas) :
ANTCZAK (Stanislas), Ratajach (Pologne), 19-01-08. — 12306×50—71.

ANTEZAC (Antoinette) :
ANTCZAK (Antoinette), Belzyce (Pologne), 14-06-16. — 12306×50—71.

ANTEZAC (Geneviève) :
ANTCZAK (Geneviève), Montchanin-les-Mines (Saône-et-Loire), 11-01-24. — 12306×50—71.

ANTEZAC (Stanislawa) :
ANTCZAK (Stanislawa), Montchanin-les-Mines (Saône-et-Loire), 23-04-36. — 12306×50—71.

ANTEZAC (Hélène) :
ANTCZAK (Hélène), Montchanin-les-Mines (Saône-et-Loire), 16-01-38. — 12306×50—71.

ANTEZAC (François) :
ANTCZAK (François), Montchanin-les-Mines (Saône-et-Loire), 20-01-46. — 12306×50—71.

BRAINTICHE (Joseph) :
BRAJNTICH (Joseph), Nowo Aleksandrja (Pologne), 24-03-04. — 28313×48—75.

BOUSCOT (Onuphre) :
BUCZKO (Onuphre), Kurylowka (Pologne), 26-06-03. — 12656×50—12.

BOUSCOT (Sophie) :
BUCZKO (Sophie), Ranizow (Pologne), 09-05-07. — 12656×50—12.

CAMPIGLIO (Louis) :
CAMPIGLIO (Luigi), Travedona (Italie), 17-09-21. — 26566×36—26.

CHARPIDES (Eleuther) :
CHARPIDES (Eleutherios), Kerze Sinope (Turquie), 17-01-09. — 12740×50—84.

VICLA (Casimir) :
CWIKLA (Casimir), Ujazo (Pologne), 12-12-02. — 28575×47—75.

VICLA (Marthe) :
CWIKLA (Marthe), Wladyslawow (Pologne), 08-08-07. — 28575×47—75.

VICLA (Irène) :
CWIKLA (Irène), Paris, 23-10-11. — 28575×47—75.

DUCASE (Pierre) :
DUKACZ (Pierre), Lukawiec (Pologne), 03-07-03. — 27264×48—77.

DUCASE (Stanislawa) :
DUKACZ (Stanislawa), Nowa Wies (Pologne), 22-01-08. — 27264×48—77.

DIEZIC (Wladislas) :
DZIEDZIC (Wladislas), Swiecany (Pologne), 20-09-04. — 9792×50—59.

DIEZIC (Joséphine) :
DZIEDZIC (Joséphine), Stanislaw (Pologne), 19-03-11. — 9792×50—59.

DIEZIC (Wladislawa) :
DZIEDZIC (Wladislawa), Vieux-Condé (Nord), 25-08-32. — 9792×50—59.

DIEZIC (Lydia) :
DZIEDZIC (Lydia), Vieux-Condé (Nord), 24-03-31. — 9792×50—59.

DIEZIC (Hélène) :
DZIEDZIC (Hélène), Vieux-Condé (Nord), 01-12-37. — 9792×50—59.

DIEZIC (Daniel) :
DZIEDZIC (Daniel), Vieux-Condé (Nord), 11-02-40. — 9792×50—59.

FISBIN (Mathias) :
FISZBIN (Mates), Varsovie (Pologne), 17-08-00. — 31331×46—37.

FISBIN (Liba) :
FISZBIN (Liba), Varsovie (Pologne), 21-05-07. — 31331×46—37.

FLOREC (François) :
FLOREK (François), Gorki (Pologne), 11-01-08. — 3206×40—41.

FLOREC (Anne) :
FLOREK (Anne), Straszydle (Pologne), 12-04-12. — 3206×40—41.

FLOREC (Jean) :
FLOREK (Jean), Ouzouer-le-Marché (Loir-et-Cher), 31-01-18. — 3206×40—41.

GAZAC (Jean) :
GASZCZAK (Jean), Koszanowo (Pologne), 20-12-21. — 11719×50—57.

GRINCAGER (Nusyn) :
GRINCAJGIER (Nusyn), Sosnowiec (Pologne), 13-03-10. — 13847×50—75.

GRINCAGER (Sara) :
GRICAJGIER (Sara), Lodz (Pologne), 26-01-22. — 13847×50—75.

GRINSTAIN (Yves) :
GRINSTAIN (Ives), Ivesti (Roumanie), 20-09-99. — 23719×26—81.

GUMUCHAND (Charles) :
GUMUCHANDAZIAN (Karnick), Constantinople, 04-05-00. — 5884×50—78.

GUMUCHAND (André) :
GUMUCHANDAZIAN (Aznavor), Constantinople, 06-05-24. — 5885×50—78.

GUMUCHAND (Christine) :
GUMUCHANDAZIAN (Pistos), Constantinople, 18-10-05. — 5881×50—78.

HELMREICH (Armand) :
HELMREICH (Hartmut), Vienne (Autriche), 12-01-22. — 25676×48—75.

HERCOT (Israël) :
HERSZKOWICZ (Israël), Varsovie (Pologne), 03-12-05. — 31572×48—75.

JACARET (Judas) :
JASKARJETZ (Juda), Varsovie (Pologne), 18-11-04. — 23264×38—75.

JACARET (Anna) :
JASKARJETZ (Anna), Grabowetz (Pologne), 00-00-05. — 23264×38—75.

CALIZE (Benjamin) :
KALISZEWSKI (Benjamin), Wierzbnik (Pologne), 25-09-13. — 30812×48—75.

PARISSE (Alexandre) :
KEPARISSIDES (Alexandre), Tchadolja (Turquie), 02-06-00. — 17614×39—76.

KRAIN (François) :
KRAJNC (Franjo), Vrdnik (Yougoslavie), 03-11-23. — 6212×50—68.

CREMIEN (Majer) :
KRZEMIEN (Majer), Leczno (Pologne), 28-12-00. — 28370×48—75.

CREMIEN (Malka) :
KRZEMIEN (Malka), Gorlice (Pologne), 22-01-94. — 28370×48—75.

LOPUSNIAC (Jean) :
LOPUSZNIAK (Jean), Buczacz (Pologne), 27-02-12. — 20619×48—09.

LOPUSNIAC (Hélène) :
LOPUSZNIAK (Hélène), Buczacz (Pologne), 26-06-22. — 20619×48—09.

LOPUSNIAC (Jacqueline) :
LOPUSZNIAK (Jacqueline), Latrape (Haute-Garonne), 06-02-39. — 20619×49—09.

LOPUSNIAC (Michel) :
LOPUSZNIAK (Michel), Pamiers (Ariège), 27-09-46. — 20619×48—09.

LOPUSNIAC (Gérard) :
LOPUSZNIAK (Gérard), Pamiers (Ariège), 24-02-48. — 20619×48—09.

LOPUSNIAC (Ginette) :
LOPUSZNIAK (Ginette), Pamiers (Ariège), 04-06-49. — 20619×48—09.

LOUSANOIS (Eugène) :
LOUSANOWSKY (Eugène), Vosnissenska (Russie), 29-05-96. — 13490×38—38.

MARCHAC (Pierre) :
MAJCHRZAK (Pierre), Poznan (Pologne), 20-02-05. — 13949×50—62.

MARCHAC (Françoise) :
MAJCHRZAK (Françoise), Marten (Allemagne), 04-08-07. — 13949×50—62.

MAZIARZ (Albert) :
MAZIARZ (Wojciech), Grochowe (Pologne), 08-01-01. — 2323×50—68.

MEROZ (Jean) :
MROZ (Jean), Lakta Gorna (Pologne), 24-05-15. — 14089×50—80.

MEROZ (Catherine) :
MROZ (Catherine), Bloina (Pologne), 23-10-19. — 14089×50—80.

MEROZ (Jean) :
MROZ (Jean), Hechingen (Allemagne), 13-01-45. — 14089×50—80.

MEROZ (Irène) :
MROZ (Irène), Barleux (Somme), 25-12-47. — 14089×50—80.

MUZAC (Jean) :
MUSZCZAK (Jean), Lodz (Pologne), 14-10-90. — 24909×32—57.

MUZAC (Léocadie) :
MUSZCZAK (Léocadie), Dobzelin (Pologne), 27-09-97. — 24909×32—57.

OLSEVE (Adolphe) :
OLSZEWSKI (Adolphe), Helenowo (Pologne), 28-05-09. — 30318×48—89.

OLSEVE (Jeanine) :
OLSZEWSKI (Jeanine), Fontaines (Yonne), 01-03-39. — 30318×48—89.

PALAND (Albert) :
PALANDJIAN (Albert), Ankara (Turquie), 10-01-13. — 13132×38—04.

PETRAC (Nicolas) :
PETRAKIS (Nicolas), au Pirée (Grèce), 06-05-22. — 11552×50—69.

PIECARE (Jonas) :
PIEKAREWICZ (Jona), Tykocin (Pologne), 08-09-99. — 12406×50—13.

PIETRAC (Ladislas) :
PIETRZAK (Wladyslaw), Wolkowie (Pologne), 30-04-12. — 9191×50—81.

PIETRAC (Maria) :
PIETRZAK (Maria), Berlin (Allemagne), 22-04-13. — 9191×50—81.

PIETRAC (Zenon) :
PIETRZAK (Zenon), Wolkowie (Pologne), 24-06-37. — 9191×50—81.

PIETRAC (Jeannette) :
PIETRZAK (Jeannette), Amarens (Tarn), 17-03-39. — 9191×50—81.

PIETRAC (Christian) :
PIETRZAK (Christian), Cagnac-les-Mines (Tarn), 29-04-46. — 9191×50—81.

PREBISSY (Edouard) :
PRZYBYSZEWSKI (Edouard), Mlawa (Pologne), 24-01-25. — 18154×48—62.

MINESCAUT (Constantin) :
MICSUNESCU (Constantin), Bucarest (Roumanie), 03-05-13. — 6999×50—75.

MINESCAUT (Elise) :
MICSUNESCU (Eliza), Pallinen! (Roumanie), 29-07-16. — 6999×50—75.

MINESCAUT (François) :
MICSUNESCU (François), Neuilly-sur-Seine (Seine), 07-07-47. — 6999×50—75.

MINESCAUT (Roland) :
MICSUNESCU (Roland), Boulogne-Billancourt (Seine), 23-04-50. — 6999×50—75.

RUDOVIC (Thaddée) :
RUDOWICZ (Tadeusz), Ostrow (Pologne), 01-10-29. — 9611×50—71.

SALANIC (Ischik) :
SALGANIK (Ischik), Belaia (Russie), 28-02-02. — 32460×48—75.

SENQUIEVE (Stanislas) :
SIENKIEWICZ (Stanislas), Mlodzianow (Pologne), 08-03-26. — 10125×50—77.

SEVIC (Raymond) :
SZEWCZYK (Raymond), Grandlup-et-Fay (Aisne), 18-12-24. — 11299×48—02.

SZNYCER (Léon) :
SZNYCER (Lejb), Plousk (Pologne), 17-05-98. — 4175×48—75.

SPIZAC (Lajzer) :
SZPICZAK (Lajzer), Strykow (Pologne), 30-08-99. — 2986×39—75.

SPIZAC (Sura) :
SZPICZAK (Sura), Strykow (Pologne), 06-08-06. — 2986×39—75.

SPIEGA (Boleslaw) :
SZPIEGA (Boleslaw), Zagorzyce (Pologne), 25-11-22. — 17784×50—75.

SIJAN (Nicolas) :
SZYJAN (Nikolaj), Czukiew (Pologne), 03-12-11. — 12449×50—54.

SIJAN (Hélène) :
SZYJAN (Hélèna), Dabrowa (Pologne), 22-05-09. — 12449×50—54.

SIJAN (Jeanne) :
SZYJAN (Jeanne), Nancy (Meurthe-et-Moselle), 18-08-38. — 12449×50—54.

SIJAN (Michel) :
SZYJAN (Michel), Nancy (Meurthe-et-Moselle), 26-07-45. — 12449×50—54.

SIMEZAC (Jules) :
SZYMCZAK (Jules), Grodzisko (Pologne), 23-11-11. — 4176×48—71.

SIMEZAC (Léocadie) :
SZYMCZAK (Léocadie), Duisburg Ruhrost (Allemagne), 08-12-13. — 4176×48—71.

SIMEZAC (Michel) :
SZYMCZAK (Michel), Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire), 30-10-38. — 4176×48—71.

TROZYN (Jean) :
TROSZCZYNSKI (Jean), Wierzbow (Pologne), 02-04-15. — 9381×50—02.

VELK (François) :
VLK (François), Osletin (Tchécoslovaquie), 18-05-00. — 15210×36—77.

VELK (Agnès) :
VLK (Agnès), Hodkov (Tchécoslovaquie), 31-03-13. — 15210×36—77.

VELK (Georges) :
VLK (Georges), Lagny-sur-Marne (Seine-et-Marne), 10-01-45. — 15210×36—77.

WOSNIC (Antoine) :
WOZNICZKI (Antoine), Recklinghausen (Allemagne), 27-05-17. — 16950×48—71.

Art. 5 — Sont libérés de leurs liens d'allégeance à l'égard de la France :

ALBESSARD (Robert), Charleroi (Belgique), 02-05-32. — 16955×50—99.

BETEMS (Arthur), Ferney-Voltaire (Ain), 15-11-16 — 32010×34—99.

BETEMS (Raphaelle), Chêne-Bougeries (Suisse), 30-10-49. — 32010×34—99.

BRASEY (Marcel), Thonon-les-Bains (Haute-Savoie), 26-03-28. — 20467×49—99.

BRAY (Jacques), Chatelineau (Belgique), 25-06-31. — 10480×50—99.

BRISAC, née MAUPAS, Buenos Aires (Argentine), 01-06-03. — 11303×50—99.

CARETTE (André), Grand-Reng (Belgique), 14-04-31. — 12870×50—99.

CARETTE, née FAUCHART, Sars-Poteries (Belgique), 24-01-32. — 12870×50—99.

CHYRIAIEFF (Vera), Lyon (Rhône), 29-05-27. — 6318×48—69.

CHYRIAIEFF (Valenski), Lyon (Rhône), 24-07-24. — 6318×48—69.

COUTURIER (Ismaël), Autry-le-Chatel (Loiret), 02-06-03. — 15784×50—99.

COUTURIER (Greta), Paris, 11-07-39. — 15784×50—99.

DEBONO (Lucie), la Manouba (Tunisie), 26-02-23. — 22610×50—96.

DEGEN (Yvonne), Montignies (Belgique), 24-02-24. — 10451×50—75.

DELARUE (Jean), Ixelles (Belgique), 13-10-29. — 7128×50—99.

DERYCKE (Fernand), Saint-Brice (Mayenne), 07-08-25. — 6807×50—99.

DIDERO (Claude), Turin (Italie), 26-05-47. — 8218×50—99.

DIDERO (Pierre), Gentilly (Seine), 20-06-15. — 8218×50—99.

DIDERO (Henri), Turin (Italie), 03-10-49. — 8218×50—99.

DUFRASNES (Albert), Verpillières (Somme), 02-12-27. — 9532×48—99.

ENRIQUEZ, née WERCK, Mulhouse (Haut-Rhin), 14-07-06. — 8546×50—06.

FISCHER (Jean), Mas-d'Agenais (Lot-et-Garonne), 05-10-31. — 11367×50—99.

GREGORY (Yves), Saint-Omer (Pas-de-Calais), 31-12-19. — 19772×50—99.

GREGORY (Clifford), Fleet (Grande-Bretagne), 17-06-16. — 19772×50—99.

GREGORY (Sheila), Hartley (Grande-Bretagne), 20-08-18. — 19772×50—99.

GUINDON (Henri), Worcester (U. S. A.), 19-01-27. — 17436×49—99

HANNAY (Maurice), Cerisy-Gailly (Somme), 22-11-25 — 6471×50—99.

HANNAY (Marie), Charleroi (Belgique), 12-01-18. — 6471×50—99.

HECHT (Léonard), Strasbourg (Bas-Rhin), 23-07-26. — 321385×46—99.

HECHT, née MULLER, Zurich (Suisse), 11-09-26. — 321385×46—99

HILDYARD (Peter), Paris, 05-03-10. — 11439×50—99.

HIRSCHFELD (Gérard), Strasbourg (Bas-Rhin), 10-12-28. — 4720 x 50 —99.

HMNE (André), Paris, 08-07-28 — 10259 x 50—99.

ISORE (Georges), Berchem (Belgique), 18-06-09. — 7997 x 50—99.

JUSTE (Jean), Sains-du-Nord (Nord), 03-03-29. — 12879 x 50—99.

LAGUETTE (Jean), la Haye (Pays-Bas), 02-06-25. — 711 x 18—99.

LEJEUNE (Jean-Pierre), Vieux-Condé (Nord), 14-09-32. — 1602 x 49—99.

LEMAY (Armand), Ghlin (Belgique), 12-08-30. — 33631 x 47—99.

NEVIERE (Gilbert), Rio de Janeiro (Brésil), 30-10-28. — 9994 x 50—99.

OCHI (André), Paris, 18-03-27. — 15387 x 50—75.

OLIVARY (Richard), Bière (Suisse), 08-11-28. — 22317 x 50—99.

PECHEUX (Alphonse), Vireux-Molhain (Ardennes), 29-05-08. — 1815 x 50—59.

POUWELS (Marcellin), Calais (Pas-de-Calais), 19-07-32. — 13867 x 50 —99.

RENOULT (Henri), Ostende (Belgique), 24-12-12. — 12869 x 50—99.

RUFFER (Nicholas), Neuilly-sur-Seine (Seine), 07-07-48. — 17070 x 49 —69.

SAUGY (Lucien), Bois-Guilbert (Seine-Inférieure), 11-03-29. — 3326 x 50—99.

SAVARESSE (Jacques), Genève (Suisse), 14-08-11. — 20926 x 37—99.

SHAIL (Jacques), Fismes (Marne), 29-09-23. — 7628 x 50—99.

SHAIL, née LOCKYER, Westbury on Trym (Grande-Bretagne), 02-11-27. — 7628 x 50—99.

SHAIL (Jennifer), Norton Radstock (Grande-Bretagne), 01-07-49. — 7628 x 50—99.

SIMARD (Georges), Ostende (Belgique), 10-01-31. — 11581 x 50—99.

TERTRE (Louis), Saragosse (Espagne), 07-03-24. — 20635 x 49—99.

VAN OOST (Jean-Marie), Tourcoing (Nord), 24-01-29. — 11963 x 49—99

WEIL (Jean), Berne (Suisse), 28-02-16. — 44515 x 36—99.

WEIL (Janine), Berne (Suisse), 08-04-49. — 44515 x 36—99.

WLODARCZAK, née MATUSZEK, Illzach (Haut-Rhin), 26-03-24. — 6814 x 50—68.

ZBINDEN (Jean), Viroflay (Seine-et-Oise), 18-11-28. — 22273 x 49—99.

Art. 6. — Sont admis au statut métropolitain français :

ALPHONSE (Lucien), Sati-Waly (Sénégal), 01-07-28. — 11216 x 50—83.

ANDRIANANDRAINA (Georges), Ambatovinaky, 15-04-40. — 22984 x 50 —98.

DA SILVA (Philippe), Porto-Novo (Dahomey), 03-20. — 22216 x 50—98.

FELIX, Mazavatakowa (Madagascar), 02-05-28. — 22987 x 50—98.

HOUNKENOU (Pierre), Cotonou (Dahomey), 10-11-12. — 23054 x 50—98.

HOUNKENOU (Léon), Porto-Novo (Dahomey), 18-06-48. — 23054 x 50 —98.

IGOHO (Jacques), Libreville (Gabon), 24-10-39. — 22255 x 50—98.

KAMEL (Ahmed), Saint-André-de-Mascara (Oran), 08-08-14. — 11173 x 50—76.

KOGA (Adolphine), Brazzaville (Moyen-Congo), 24-04-48. — 23069 x 50 —98.

KONE (Amady), Selibaby (Mauritanie), 01-10-22. — 22214 x 50—93.

LOUFOUSSIA (Jean), Bibourbou (Moyen-Congo), 00-00-24. — 22986 x 50 —98.

LOUFOUSSIA, née MIAZANGAM, Boko (Moyen-Congo), 00-00-24. — 22986 x 50—98.

MOULA (Roger), Vohibinany (Madagascar), 15-10-19. — 22120 x 50—98.

NOUAMA (Paul), Grand-Bassam (Côte-d'Ivoire), 13-01-27. — 313 x 51 —98.

PACKOUA-BOUKA (Raphaël), Brazzaville (Moyen-Congo), 23-12-23. — 23069 x 50—98.

PINY (Paul), Brazzaville (Moyen-Congo), 12-12-20. — 23068 x 50—98.

RAHARISOA (Louis), Amparidrana (Madagascar), 20-08-11. — 23121 x 50 —98.

RAKOTONAIVO-ANDRIANJAFY (François), Ambato (Madagascar), 00-00-12. — 22981 x 50—98.

RAKOTOBE (Victor), Faravohitra (Madagascar), 30-09-09. — 22113 x 50 —98.

RAKOTOMAHANINA, Ambatotorahana (Madagascar), 18-05-17. — 23119 x 50—98.

RAKOTONDRAMANANA (Justin), Amboanana (Madagascar), 17-09-21. — 22082 x 50—98.

RALALASOA (Célestine), Mahamasina (Madagascar), 26-01-31. — 22237 x 50—98.

RAMAROSON (Joseph), Imarivolanitra (Madagascar), 25-04-18. — 23074 x 50—98.

RANARIJAONA (Rémy), Tananarive (Madagascar), 01-05-29. — 22983 x 50—98.

RANDRIANANDRAINA (Gervais), Ambatovinaky, 06-10-33. — 22984 x 50 —98.

RANDRIANARISON (Jérôme), Tanjombato (Madagascar), 00-10-28. — 22983 x 50—98.

RASENDRASAONA (Edouard), Tananarive (Madagascar), 00-00-97. — 22084 x 50—98

RASETA (Razainorovelo), Myriame Ampivarotamonby (Madagascar), 04-06-22. — 22212 x 50—98.

RASOANARIVO (Armand), Antsakaviro (Madagascar), 03-10-19. — 22105 x 50—98.

RATSIMBA (Alphonse), Amban Ampamarinana (Madagasccar), 03-07-08. — 22237 x 50—98

RAVAOARISOA (Delphine), Ambatovinaky (Madagascar), 23-08-36. — 22984 x 50—98.

RAZAFINDRAHAJA (Marcelin), Tananarive (Madagascar), 26-04-26. — 23055 x 50—98.

ROMULE Fehara (Madagascar), 17-01-25. — 54 x 51—98.

SONRE (Anatole), Ouagadougou (Côte-d'Ivoire), 30-12-26. — 383 x 51 —98.

Art. 7. — Le ministre de la santé publique et de la population est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 30 mars 1951.

HENRI QUEUILLE.

Par le président du conseil des ministres :

Le ministre de la santé publique et de la population,

PIERRE SCHNEITER.

Décret du 2 avril 1951 complétant un décret portant naturalisation.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la santé publique et de la population,

Vu les articles 60, 62 du code de la nationalité française ;

Vu l'article 34 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 relative à l'entrée et au séjour des étrangers en France ;

Vu le décret du 30 août 1947 portant naturalisation,

Décrète :

Art. 1er. — Le décret du 30 août 1947 (*Journal officiel* du 7 septembre 1947) accordant la nationalité française au sieur SZTAINBERG (Szlama-Hersz), finisseur de meubles, né le 19 février 1914 à Varsovie (Pologne), demeurant à Montreuil-sous-Bois (Seine), est complété comme suit :

« SZTAINBERG (Szlama-Hersz) est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir « STEINBERG » au lieu de SZTAINBERG ».

Art. 2. — Le ministre de la santé publique et de la population est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 2 avril 1951.

HENRI QUEUILLE.

Par le président du conseil des ministres :

Le ministre de la santé publique et de la population,

PIERRE SCHNEITER.

RECTIFICATIFS AU *JOURNAL OFFICIEL*

Rectificatif au *Journal officiel* du 30 mars 1947 : page 2963, 1re colonne, au lieu de : « Krouglikoff (Basile), électricien, né le 7 septembre 1891 à Moscou », lire : « Krouglikoff (Basile), électricien, né le 7 décembre 1891 ».

Rectificatif au *Journal officiel* du 10 octobre 1948 : page 9884, 1re colonne, au lieu de : « Folghera (Raimondo), Civiasco (Italie) », lire : « Folghera (Raimondo), Varallo (Italie) ».

Rectificatif au *Journal officiel* du 15 mai 1949 : page 4804, 1re colonne, au lieu de : « Nedjib (Armand), Istambul (Turquie), 12-10-22 », lire : « Nedjib (Armand), Istambul (Turquie), 03-06-22 ».

Rectificatif au *Journal officiel* du 24 juillet 1949 : page 7286, 1re colonne, article 3, supprimer : « Gava (Maria), Vazzola (Italie), 12-12-28. — 8229 x 49—47 ».

Rectificatif au *Journal officiel* du 21 août 1949 : page 8319, 3e colonne, au lieu de : « Friedensohn (Alexandre), Bendin (Roumanie) », lire : « Fridenson (Alexandre), Bedzin (Pologne) ». (Ce rectificatif annule celui publié au *Journal officiel* du 25 février 1951.)

Rectificatif au *Journal officiel* du 27 novembre 1949 : page 11434, 1re colonne, au lieu de : « Homerin, née Ducarton », lire : « Ducarton, née Homerin ».

Rectificatif au *Journal officiel* du 3 décembre 1950: page 12277, 2e colonne, au lieu de: « Cervelli, née Ramolina, Pescia (Italie) », lire: « Cervelli, née Scannerini, Pescia ».

Rectificatif au *Journal officiel* du 10 décembre 1950: page 13524, 2e colonne, au lieu de: « Ravaoianany (Marthe) », lire: « Ravaoianany »; au lieu de: « Ramilera (Alyce) », lire: « Ralinera ».

Rectificatif au *Journal officiel* du 24 décembre 1950: page 13154, 2e colonne, article 3, supprimer: « Beno (Alain), Paris, 31-07-48. — 30901 × 48—75 ».

Rectificatif au *Journal officiel* du 7 janvier 1951:

Page 319, 1re colonne, au lieu de: « Hiopoulos (Basile), Rovia », lire: « Hiopoulos ».

Page 325, 2e colonne, au lieu de: « Thai-Van-Dat, Vinh Phuoc », lire: « Thai-Van-Dat, Rachgia-Ville »; au lieu de: « Ratsimbazaty, Seth », lire: « Ratsimbazafy ».

Rectificatif au *Journal officiel* du 18 février 1951:

Page 1724, 2e colonne, au lieu de: « Rossetto, née Rossetto », lire: « Rossetto, née Riveccio ».

Page 1727, 1re colonne, au lieu de: « Frankel, née Frank, Stare Mastro (Tchécoslovaquie) », lire: « Frankel, née Frank, Stare Meslo ».

Rectificatif au *Journal officiel* du 25 février 1951:

Page 1965, 1re colonne, article 1er, au lieu de: « Casanovas (Antonio); Casanovas, née Ramiz », lire, les deux fois: « Casasnovas ».

Même page, même colonne, au lieu de: « Casanovas (Maria) », lire: « Casasnovas ».

Page 1967, 2e colonne, article 3, au lieu de: « Casanovas (Joséphine) », lire: « Casasnovas ».

Rectificatif au *Journal officiel* du 4 mars 1951:

Page 2326, 2e colonne, après: « Benyacar (Moïse), Aydine », ajouter: « Benyacar, née Azar, Aydine (Turquie), 00-00-10. — 29261 × 32—75 ».

Page 2328, 1re colonne, après: « Hardeck, née Kasprzyk Ciezkowice » ajouter: « Hardeck (Jean), Tluczau (Pologne), 10-12-03. — 30821 × 50—51 ».

Page 2329, 2e colonne, au lieu de: « Serra-Bosch (Vicente), Castelnovo », lire: « Serra (Vicente), Castelnovo ».

Page 2330, 1re colonne, au lieu de: « Wendling, née Deser, Spy (Belgique), 13-02-05 », lire: « Deser (Olga), Spy ».

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

ASSEMBLEE NATIONALE

ANNÉE 1951

Ordre du jour du lundi 9 avril 1951.

A quinze heures. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Vote des propositions de loi: 1° de M. Cordonnier et plusieurs de ses collègues portant titularisation d'une catégorie de fonctionnaires non visés par la loi du 3 avril 1950, autorisant la transformation d'emplois et réforme de l'auxiliariat; 2° de M. Wagner et plusieurs de ses collègues portant recrutement, dans le corps des agents spéciaux de la sûreté nationale, des fonctionnaires et agents de la sûreté nationale et des polices d'Etat dégagés des cadres ou licenciés par application de la loi du 3 septembre 1947 et des textes qui l'ont modifiée et complétée (2e inscription). (Nos 11260-11685-12000-12317-12674. — M. Yves Fagon, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

2. — Discussion, en deuxième lecture, du projet de loi relatif au développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1951 (Agriculture). (Nos 12635-12690. — M. Abelin, rapporteur.)

3. — Discussion du projet de loi relatif au développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1951 (Radiodiffusion française). (Nos 11019-12530. — M. Joannès Dupraz, rapporteur.)

Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution le lundi 9 avril 1951.

N° 12527. — Proposition de résolution de M. Kauffmann tendant à inviter le Gouvernement à augmenter les allocations militaires aux parents et épouses de militaires sous les drapeaux (renvoyée à la commission de la défense nationale).

N° 12541. — Proposition de loi de M. Ramarony réglementant le contrat de garde des biens meubles d'autrui (renvoyée à la commission de la justice).

N° 12575. — Projet de loi relatif à l'interdiction de séjour (renvoyé à la commission de la justice).

N° 12584. — Projet de loi portant modification de l'article 9 de l'ordonnance n° 45-2711 du 19 octobre 1945 (renvoyé à la commission de la justice).

N° 12627. — Proposition de loi de M. Maurice Béné tendant à modifier l'appellation des bureaux de bienfaisance et à les dénommer dès à présent bureaux d'entr'aide sociale (renvoyée à la commission de la famille).

N° 12654. — Proposition de résolution de M. Denis Cordonnier tendant à inviter le Gouvernement à uniformiser les plafonds des ressources personnelles admises pour l'attribution des différentes allocations de vieillesse (renvoyée à la commission du travail).

N° 12657. — Rapport par M. Ninine, au nom de la commission des territoires d'outre-mer, sur le projet de loi étendant aux territoires d'outre-mer, au Togo et au Cameroun les dispositions de la loi n° 48-1979 du 31 décembre 1948 modifiant l'article 13 de la loi du 22 juillet 1867 sur la contrainte par corps.

N° 12659. — Rapport par M. Ninine au nom de la commission des territoires d'outre-mer sur le projet de loi rendant applicables dans les territoires d'outre-mer, au Cameroun et au Togo les dispositions des lois du 11 avril 1946 et 22 septembre 1948 modifiant l'article 412 du code pénal, relatif aux entraves apportées à la liberté des enchères.

N° 12677 (1). — Proposition de résolution de M. Theetten tendant à inviter le Gouvernement à admettre dans la catégorie des monuments historiques et sites classés les vieux moulins à vent de la Flandre française et à octroyer une aide matérielle aux meuniers exploitant ces moulins selon les méthodes artisanales (renvoyée à la commission de l'éducation nationale).

N° 12680. — Proposition de loi de Mme Claeys tendant à étendre le bénéfice de la majoration de 20 p. 100 d'allocations familiales pour février et mars aux exploitants agricoles (renvoyée à la commission de l'agriculture).

N° 12681. — Proposition de loi de M. Cayeux tendant à modifier l'article 10 de la loi du 22 août 1946, en vue d'organiser le régime des prestations familiales pour les apprentis et les étudiants (renvoyée à la commission du travail).

N° 12685. — Proposition de résolution de M. Palewski tendant à inviter le Gouvernement à reconsidérer la question de la croix du combattant volontaire de la guerre 1914-1918, à prendre toutes mesures utiles pour l'attribution de la croix du combattant volontaire de la guerre 1939-1945, enfin pour accorder le reliquat des décorations créées par la loi n° 48-1435 du 17 septembre 1948 (renvoyée à la commission de la défense nationale).

N° 12738. — Lettre rectificative au projet de loi modifiant et complétant les articles 139, 140, 142, 143, 144 et 260 du code pénal (renvoyée à la commission de la justice).

N° 12742. — Proposition de loi de M. Thuillier tendant à l'utilisation de la radiodiffusion française par tous les partis et formations politiques pour leur propagande électorale (renvoyée à la commission du suffrage universel).

(1) Le tirage de ce document est limité aux besoins de Mmes et MM. les députés et des services de l'Assemblée nationale.

Convocations de commissions.

La commission des affaires économiques se réunira le mardi 10 avril 1951, à quinze heures quarante-cinq (local de la commission n° 263):

Examen pour avis du projet et des lettres rectificatives (nos 11817, 12394 et 12675) concernant les comptes spéciaux du Trésor pour l'année 1951. — Nomination d'un rapporteur.

La commission des affaires étrangères se réunira le mercredi 11 avril 1951, à dix heures (local du 7e bureau):

I. — Motion de M. Biscarlet relative à la politique du gouvernement français vis-à-vis de l'Espagne.

II. — Rapport de M. d'Aragon sur le projet de loi (n° 3399) modifiant la loi du 27 mars 1883 portant organisation de la juridiction française en Tunisie et étendant à la Tunisie l'article 2 de l'ordonnance n° 45-2565 du 30 octobre 1945.

III. — Rapport d'information de M. André Philip sur le projet de pool du charbon et de l'acier.

IV. — Nomination du rapporteur de la proposition de résolution (n° 12437) de M. Louis Marin tendant à inviter le Gouvernement à présenter, dans les plus brefs délais, les demandes de crédits nécessaires pour l'application de la réforme prescrite par la loi du 3 avril 1950 sur la transformation d'emplois et la réforme de l'auxiliariat en ce qui concerne le ministère des affaires étrangères.

V. — Questions diverses.

La commission de l'agriculture se réunira:

1° Le mardi 10 avril 1951, à seize heures (local n° 232).

I. — Nomination de rapporteurs pour:

La proposition de loi (n° 12456) de M .Perdon (maintien dans les lieux des ouvriers agricoles logés);

La proposition de loi (n° 12457) de M. Perdon (chômage des ouvriers agricoles);

La proposition de loi (n° 12459) de M. Gros (situation des ouvriers agricoles petits exploitants au regard des allocations familiales);

La proposition de loi (n° 12466) de M. Verdeille, sénateur (pêche à la ligne);

La proposition de résolution (n° 12521) de M. Schauffler (pari mutuel urbain).

II. — Rapport de M. Perdon sur les propositions de loi (n°s 10981, 11319 et 11761) de M. Renard et de M. Le Sciellour relatives au salaire minimum garanti des ouvriers agricoles.

III. — Rapport de M. Bocquet sur la proposition de loi (n° 9966) de M. Coudray tendant à permettre aux négociants en grains agréés de bénéficier de l'aval de l'office national interprofessionel des céréales.

2° Le mercredi 11 avril 1951, à neuf heures trente (local n° 230).

Suite du rapport de M. Legendre sur la proposition de loi (n° 11307) de M. Jean Masson tendant à l'encouragement à la production du blé.

La commission de la défense nationale se réunira le mercredi 11 avril 1951, à dix heures (local de la commission n° 213):

I. — Nomination du rapporteur du projet de loi (n° 12576) portant ratification du décret du 3 mars 1951 modifiant le décret du 23 janvier 1951 relatif au premier contingent de la classe 1951.

II. — Rapport de M. Emile-Louis Lambert sur le projet de loi (n° 11392) portant ratification de la convention relative au service militaire conclue avec la Grande-Bretagne.

III. — Rapport de M. Bartolini sur sa proposition et la proposition de loi (n°s 12630 et 12669) de M. Coste-Floret relatives au salaire des ouvriers des établissements militaires de l'Etat.

IV. — Rapport de M. André-François Mercier sur la proposition de résolution (n° 8690) de M. Bouxom concernant le barème de retraite applicable à certaines catégories d'officiers,

V. — Rapports de M. Capdeville sur:

La proposition de loi (n° 9741) de M. Livry-Level créant un contingent de décorations pour les évadés de guerre;

La proposition de loi (n° 9742) de M. Livry-Level étendant aux évadés de guerre le bénéfice du statut du combattant volontaire de la Résistance;

La proposition de loi (n° 9743) de M. Livry-Level attribuant la Croix de guerre aux titulaires de la médaille des évadés.

VI. — Rapport de M. Jeanmot sur le projet de loi (n° 12172) relatif au déclassement de l'enceinte fortifiée de Sétif (Algérie).

VII. — Rapport de M. Wasmer sur la proposition de loi (n° 12017) de M. Michelet relative aux requisitions militaires.

VIII. — Rapport de M. Wasmer sur la proposition de loi (n° 12184) de M. Bas relative à la médaille des évadés des Alsaciens et Mosellans.

IX. — Rapport de M. Billat sur sa proposition de loi (n° 12132) tendant à faire bénéficier les membres des F. F. I. des dispositions de l'article 13 de la loi du 31 mars 1928 relative au recrutement.

X. — Rapport de M. Capdeville sur le projet de décret portant transfert d'autorisation de programme pour l'exercice 1951 (section marine).

XI. — Questions diverses.

La commission de la famille, de la population et de la santé publique se réunira le mercredi 11 avril 1951, à quatorze heures trente (local de la commission n° 249).

I. — Suite du rapport de M. Barrot sur le projet et les propositions de loi (n°s 7132, 3888, 4875 et 11418) de M. Guitton, de M. Palewski et de Mme Hertzog-Cachin relatifs à la législation hospitalière.

II. — Rapport de M. Cordonnier sur la proposition de loi (n° 12107) de M. Jean-Raymond Guyon relative à la réglementation des boissons à base d'alcool.

III. — Avis de M. Cordonnier sur les propositions de loi (n°s 7719 et 9726) de M. Besset et de M. Cordonnier sur la prévention et la réparation des accidents du travail et des maladies professionnelles

IV. — Avis de M. Cordonnier sur les propositions de loi et de résolution (n°s 6680, 7811 et 6223) de M. Morand, de Mme Darras, de M. Allonneau relatives aux pneumoconioses professionnelles.

V. — Questions diverses.

VI. — Nomination de rapporteurs pour:

La proposition de loi (n° 12483) de M. Maurice Guérin tendant à l'attribution d'une allocation mensuelle à certaines categories d'assistés;

La proposition de loi (n° 12475) de M. Paul Coste-Floret sur la réglementation des apéritifs anisés.

La commission des finances se réunira le mardi 10 avril 1951, à dix-sept heures (local de la commission des finances).

Deuxième lecture du budget de l'éducation nationale (n° 11937) (chap. 5120: Œuvres péri et postscolaires, maisons de jeunes, activités culturelles et éducatives des mouvements de jeunesse). — M. Marcel David, rapporteur.

La commission de l'intérieur se réunira le mercredi 11 avril 1951, à seize heures (local de la commission n° 207).

I. — Nomination de rapporteurs pour:

La proposition de loi (n° 12259) de M. Joseph Denais relative aux commissions d'épuration administrative;

La proposition de loi (n° 12502) de M. Boulangé, sénateur, tendant à valider pour la retraite certains services accomplis par les fonctionnaires des préfectures;

La proposition de loi (n° 12537) de M. Poirot relative à la carrière des fonctionnaires invalides de guerre ou prisonniers de guerre évadés;

La proposition de loi (n° 12554) de M. Schaff tendant à abroger certaines dispositions de la loi municipale d'Alsace et de Lorraine du 6 juin 1895;

La proposition de résolution (n° 12524) de M. René Schmitt tendant à faire appliquer le décret du 28 août 1949 portant règlement des retraites applicables à certaines catégories d'agents de l'Etat;

La proposition de résolution (n° 12561) de M. Ballanger relative à la situation des commis et commis principaux des préfectures.

II. — Rapports de M. Mondon sur:

La proposition de résolution (n° 9575) de M. Capitant tendant à reviser le classement indiciaire des personnels de la police municipale de Paris;

La proposition de loi (n° 8965) de M. Rosenblatt tendant au reclassement du personnel communal dans les départements d'Alsace et de Lorraine.

III. — Rapport de M. Rabier sur le projet de loi (n° 11450) édictant les mesures de contrôle, les règles de contentieux et les pénalités des régimes de sécurité sociale, de mutualité sociale agricole et des accidents du travail en Algérie.

IV. — Suite du rapport de M. Allonneau sur la proposition de loi (n° 9677) de M. Léo Hamon, sénateur, tendant à faire modifier le mode de calcul de la population dans les communes en voie d'ascension rapide.

V. — Rapport supplémentaire de M. Wagner sur la proposition de loi (n° 9916) de M. Cordonnier tendant à confirmer dans leurs grades les fonctionnaires civils qui ont été nommés à un grade supérieur au titre de la Résistance.

VI. — Rapport de M. Fagon sur la proposition de loi (n° 11404) de M. Duquesne relative aux espaces verts de la ville de Lille.

VII. — Rapport de M. Cordonnier sur l'avis (n° 12469) du Conseil de la République concernant le projet de loi relatif aux indemnités allouées aux titulaires de certaines fonctions électives.

VIII. — Suite du rapport de M. Cordonnier sur la proposition de loi (n° 9847) de M. Hugues relative au dépôt légal.

IX. — Rapport de M. Gilbert Gartier sur la proposition de loi (n° 12371) de M. Capdeville relative au branchement à l'égout dans l'agglomération rouennaise.

X. — Rapports de M. Benchennouf sur:

La proposition de résolution (n° 8377), dont il est l'auteur, tendant à l'institution d'une commission chargée d'étudier le problème de l'immigration des nord-africains dans la métropole;

Le projet de loi (n° 8560) instituant une caisse de retraites et de prévoyance pour les membres des mahakmas et des aouns de justices de paix en Algérie;

La proposition de loi (n° 11860), dont il est l'auteur, relative à l'élection des membres de l'assemblée algérienne.

XI. — Questions diverses.

La commission de la justice et de législation se réunira (local de la commission n° 250):

1° Le mardi 10 avril 1951, à dix heures.

I. — Avis de M. Grimaud sur le projet de loi (n° 11775) relatif au développement des crédits affectés aux dépenses d'équipement des services civils pour l'exercice 1951.

II. — Avis de M. Garet sur le projet de loi (n° 11766) relatif au développement des dépenses d'investissement pour l'exercice 1951 (Réparation des dommages de guerre et investissements économiques et sociaux).

2° Le mercredi 11 avril 1951, à quatorze heures trente.

I. — Nomination de rapporteurs pour:

La proposition de loi (n° 12444) de M. Cayeux réglementant l'accès des anciens notaires aux fonctions notariales;

La proposition de résolution (n° 12625) de M. Jean Moreau invitant le Gouvernement à prendre toutes dispositions pour accorder l'allocation compensatrice de l'augmentation des loyers.

II. — Nomination d'un rapporteur pour avis pour les propositions de loi (n°s 8770 et 9376) de Mme Marie Lambert et de M. Triboulet tendant à indemniser les industriels et commerçants sinistrés de la perte de leur droit au bail.

III. — Suite du rapport de M. Grimaud sur les propositions de loi tendant à modifier la loi du 1er septembre 1948 sur les loyers.

IV. — Rapport supplémentaire de M. de Moro-Giafferri sur la proposition de loi (n° 11188) de M. Hugues ayant pour but de réglementer la pratique des arrhes.

V. — Rapport de M. Gallet sur la proposition de loi (n° 11355) de M. Dominjon tendant à compléter l'article 344 du code civil sur l'adoption.

VI. — Rapport de Mme Schell sur le projet de loi (n° 8972) relatif aux plus-values apportées aux immeubles à la suite de travaux effectués par l'ennemi.

VII. — Rapport de M. Tinaud sur la proposition de loi (n° 5066) de M. Brusset tendant à étendre le champ d'application de l'ordonnance n° 45-875 du 1er mai 1945 relative à la réintégration des démobilisés, prisonniers, déportés et assimilés.

VIII. — Suite du rapport de M. Courant sur sa proposition de loi (n° 9716) tendant à réprimer les fraudes commises par les exploitants de salles de cinéma.

IX. — Rapport de M. Chautard sur la proposition de loi (n° 9810) de M. Coudray portant statut des administrateurs de biens.

X. — Rapport de Mme Schell sur la proposition de loi (n° 10076) de M. Bocquet modifiant la loi du 15 avril 1943 relative à l'assistance à l'enfance.

XI. — Rapport de M. Roques sur la proposition de loi (n° 8434) de M. Delachenal concernant le droit de passage chez un voisin pour adduction d'eau potable.

XII. — Rapport de M. Defos du Rau sur le projet de loi (n° 9086) contre les malfaiteurs d'habitude.

La commission des moyens de communication et du tourisme se réunira le mercredi 11 avril 1951, à quinze heures (local de la commission n° 211):

I. — Nomination de rapporteurs pour:

La proposition de loi (n° 12441) de M. Grésa tendant à étendre aux titulaires d'une pension attribuée en application des régimes concernant les fonctionnaires civils et militaires, les travailleurs et agents de l'Etat, des départements, des communes et des services concédés, le bénéfice des facilités de transport par chemin de fer accordées par la loi du 2 août 1949 et par la loi du 1er août 1950;

La proposition de loi (n° 12445) de M. Jean-Raymond Guyon tendant à étendre aux retraités des ports autonomes des facilités de transport par chemin de fer;

Le projet de loi (n° 12591) relatif au régime administratif et financier des aérodromes ouverts à la circulation aérienne publique;

Le projet de loi (n° 12595) portant déclaration d'utilité publique de la construction d'une autoroute de dégagement du Sud de la région lilloise;

La proposition de résolution (n° 12640) de M. Albert Rigal tendant à interdire que les chars militaires en rodage empruntent les routes nationales, départementales et communales de la Beauce en raison de la dépradation qu'ils occasionnent à celles-ci.

II. — Suite de l'examen du rapport de M. Martel sur le projet de loi (n° 11378) tendant à la réorganisation des transports ferroviaires et routiers et à l'assainissement financier de la Société nationale des chemins de fer français.

III. — Rapport de M. Dufour sur la proposition de résolution (n° 11982) de M. Billat tendant à créer le service de cars Grenoble-Bourg desservant les régions de Morestel, Montalieu (Isère), Lagnieu (Ain) et réclamé par les assemblées départementales et locales de l'Isère et de l'Ain.

IV. — Avis de M. Bour sur le projet de loi (n° 11618) relatif à la réparation des dommages de guerre subis par la Société nationale des chemins de fer français.

V. — Suite de l'examen du rapport de M. Vergès sur la proposition de loi (n° 11924) de M. de Lepervanche tendant à abroger le décret n° 50-1579 du 27 décembre 1950 et à maintenir l'organisme autonome du chemin de fer et du port de la Réunion, dit C. P. R.

VI. — Questions diverses.

La commission des pensions se réunira le mercredi 11 avril 1951, à quinze heures trente (local de la commission n° 206):

I. — Nomination de rapporteurs pour:

La proposition de loi (n° 12137) de MM. Nisse et Theetten sur les réparations à accorder aux victimes civiles de la guerre;

La proposition de résolution (n° 12599) de M. Emile-Louis Lambert relative au financement partiel de l'assemblée générale consultative de la fédération internationale des déportés;

La proposition de résolution (n° 12652) de M. Cordonnier tendant à déduire la pension de veuve de guerre dans l'évaluation des ressources cumulables avec l'allocation temporaire.

II. — Examen des rapports:

De M. Cherrier sur la proposition de loi (n° 10363) de M. Barthélémy revalorisant le taux de l'allocation viagère accordée aux personnels auxiliaires temporaires des administrations et établissements publics de l'Etat;

De M. Cherrier sur la proposition de loi (n° 11322) de M. Barthélémy tendant à modifier le mode de calcul des retenues rétroactives effectuées pour la validation du temps de service de non titulaires des administrations publiques en vue de l'établissement au droit à pension d'ancienneté;

De M. Tourné sur la proposition de loi (n° 11615), dont il est l'auteur, tendant à créer le statut des sourds de guerre;

De M. Mouton sur la proposition de loi (n° 12198) de M. Bartolini tendant à modifier la loi du 2 août 1949 portant réforme du régime de pensions des personnels de l'Etat;

De M. Mouton sur la proposition de loi (n° 12381) de M. Gabriel Paul tendant à accorder aux personnels civils, placés sous le régime militaire, le bénéfice du cumul de pensions d'ancienneté et d'invalidité.

III. — Questions diverses.

La commission de la production industrielle se réunira le mercredi 11 avril 1951, à dix heures (local de la commission n° 261):

I. — Rapport de M. Couston sur la proposition de loi (n° 5672) de M. Bichet réglementant l'exercice de la profession d'ingénieur conseil et instituant l'ordre des ingénieurs conseils de France.

II. — Rapport de M. Deixonne sur les propositions de résolution (n°s 9975 et 11409) de M. Servin et de M. Montillot tendant à maintenir en activité les houillères de Ronchamp.

III. — Nomination de rapporteurs pour:

Le projet de loi (n° 12593) portant modification de la loi n° 49-1060 du 2 août 1949 relative à la construction d'un pipe-line entre la Basse-Seine et la région parisienne et à la création d'une société des transports pétroliers par pipe-line;

La proposition de loi (n° 12462) de M. Gabriel Roucaute tendant à fixer l'ouverture du droit à pension pour le personnel des mines à l'expiration du dernier mois entier du service au lieu de la dernière année entière;

La proposition de résolution (n° 12568) de M. Mouton tendant à faire achever en 1951 la construction définitive de l'usine d'hydrogénation et de synthèse de Rousset (Bouches-du-Rhône);

La proposition de loi (n° 12569) de M. Armengaud tendant à permettre l'accroissement de la production de l'énergie électrique;

La proposition de loi (n° 12650) de M. Gabriel Roucaute tendant à ajouter un paragraphe e à l'article 166 du décret du 27 novembre 1946 portant organisation de la sécurité sociale dans les mines.

IV. — Nomination du rapporteur pour avis du projet de loi (n° 12597) portant majoration des taux de la taxe intérieure de consommation applicable aux produits pétroliers et augmentation des crédits affectés au financement de la ristourne forfaitaire sur les carburants agricoles.

V. — Questions diverses.

La commission de la reconstruction et des dommages de guerre se réunira le mardi 10 avril 1951, à dix-sept heures (local de la commission n° 208):

I. — Examen de l'avis de M. Goudray sur le projet de loi (n° 11766) relatif aux investissements (réparation des dommages de guerre).

II. — Questions diverses.

La commission des territoires d'outre-mer se réunira (local de la commission n° 251):

1° Le mercredi 11 avril 1951, à quinze heures trente.

Réforme électorale dans les territoires relevant du ministère de la France d'outre-mer.

2° Le vendredi 13 avril 1951, à quinze heures.

Amendement au code du travail.

La commission du travail et de la sécurité sociale se réunira le mercredi 11 avril 1951, à quinze heures trente (local de la commission n° 264):

I. — Nomination de rapporteurs, en remplacement de M. Croizat, pour:

La proposition de loi (n° 2320) de M. Touchard (statut des concierges d'immeubles à usage d'habitation);

La proposition de résolution (n° 7230) de M. Raymond Guyot (tarifs réduits de transport pour les chômeurs).

II. — Nomination de rapporteurs pour avis, en remplacement de M. Croizat, pour:

La proposition de loi (n° 3834) de M. Touchard (licenciement des concierges d'immeubles à usage d'habitation);

Le projet de loi (n° 5598) (art. 438 du code pénal);

Le projet de loi (n° 5606) (atteintes contre la Constitution);

Le projet de loi (n° 5607) (sabotage).

III. — Nominatoin de rapporteurs pour:

Le projet de loi (n° 12583) (affiliation des gérants de société à la sécurité sociale);

La proposition de loi (n° 12628) de Mme Claeys (extension et majoration de la prime de transport);

La proposition de loi (n° 12649) de Mme Nédelec (chômage);

La proposition de loi (n° 12669) de M. Gérard Duprat (taux de l'allocation temporaire aux vieux);

La proposition de loi (n° 12670) de M. Patinaud (taux de l'allocation aux vieux travailleurs salariés).

IV. — Rapport de M. Patinaud sur sa proposition de loi (n° 12273) (échelle mobile des salaires).

V. — Rapport de M. Patinaud sur la proposition de loi (n° 8406) de M. Gérard Duprat (mutilés du travail).

VI. — Suite du rapport de M. Alfred Costes sur la proposition de loi (n° 1116) de M. Raymond Guyot (statut des chauffeurs de taxi).

VII. — Rapport de M. Duquesne sur le projet de loi (n° 11387) (convention n° 87 sur la liberté syndicale).

VIII. — Suite du rapport de Mme Claeys sur sa proposition de loi (n° 9211) (allocation aux vieux).

IX. — Rapport de Mme Claeys sur le projet et la proposition de loi (n°s 9170 et 7467) de Mme Schell (allocation de maternité).

X. — Rapport de M. Duquesne sur sa proposition de loi (n° 9371) (représentation à la commission d'invalidité).

XI. — Rapport de M. Duquesne sur sa proposition de loi (n° 6761) (ayants droit aux prestations d'assurance maladie).

XII. — Suite du rapport de M. Delachenal sur sa proposition de loi (n° 2807) (assistance).

XIII. — Rapport de M. Musmeaux sur sa proposition de loi (n° 11712) (taux minimum de l'allocation de vieillesse).

XIV. — Rapport de M. Bouxom sur sa proposition de loi (n° 10864) (congés payés des jeunes travailleurs à domicile).

XV. — Rapport de M. Henri Meck sur la proposition de loi (n° 8529) de M. Bonnet (pension des grands invalides des assurances sociales).

XVI. — Rapport de M. Henri Meck sur la proposition de loi (n° 10439) de Mme Francine Lefebvre (assurance longue maladie).

XVII. — Rapport de M. Henri Meck sur la proposition de loi (n° 10615) de Mlle Prévert (assurance invalidité).

XVIII. — Rapport de M. Henri Meck sur la proposition de loi (n° 9065) de M. Theetten (allocation aux vieux travailleurs salariés).

XIX. — Rapport de M. Henri Meck sur sa proposition de loi (n° 8264) (rente des veuves des accidentés du travail).

XX. — Rapport de M. Henri Meck sur la proposition de loi (n° 10930) de M. Palewski (allocation aux vieux travailleurs salariés).

XXI. — Rapport de M. Henri Meck sur sa proposition de loi (n° 9503) (code local des assurances sociales).

XXII. — Rapport de M. Henri Meck sur la proposition de loi (n° 5889) de M. Moisan (liberté syndicale).

XXIII. — Rapport de M. Fayet sur la proposition de loi (n° 11523) de M. Césaire (chômage dans les départements d'outre-mer).

XXIV. — Rapport de M. Bonnet sur la proposition de loi (n° 10426) de M. Minjoz (contentieux des élections de délégués du personnel).

XXV. — Rapport de M. Mazier sur la proposition de loi (n° 10188) de Mme Poinso-Chapuis (apprentissage artisanal).

XXVI. — Rapport de M. Vialle sur le projet et les propositions de loi (n°s 12456, 11217, 11311 et 12270) de MM. Coudray, Emile Hugues et Max Brusset (cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales).

XXVII. — Rapport de Mme Francine Lefebvre sur la proposition de loi (n° 11995) de M. Frédéric-Dupont (embauchage des femmes âgées de plus de cinquante ans).

XXVIII. — Rapport de Mme Francine Lefebvre sur la proposition de loi (n° 11951) de M. Frédéric-Dupont (liste des emplois susceptibles d'être occupés par des femmes âgées de plus de cinquante ans).

XXIX. — Questions diverses.

La commission chargée d'enquêter sur les incidents survenus en Côte d'Ivoire se réunira le mercredi 11 avril 1951, à dix heures trente (local de la commission n° 254):

Examen des conclusions du rapport de M. Damas.

CONSEIL DE LA REPUBLIQUE

ANNÉE 1951

Ordre du jour du mardi 10 avril 1951.

A quinze heures. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Nomination d'un membre du comité consultatif de la Réunion des théâtres lyriques nationaux.

2. — Réponses des ministres aux questions orales suivantes:

I. — M. Mamadou Dia signale à M. le ministre de la France doutre-mer que la saison des pluies 1950 vient malheureusement de se terminer au Sénégal par une inondation du grand fleuve qui, par suite de la rupture de certaines digues mal conçues ou insuffisamment entretenues et l'absence en certains endroits de moyens de protection, a détruit des villes et des villages entiers; que l'importance des dégâts matériels pose des problèmes graves de responsabilité administrative et nécessite l'étude et la mise en œuvre de moyens puissants d'endiguement; appelle, en outre, une aide immédiate en faveur des populations durement éprouvées par cette catastrophe; et demande quelles mesures il compte prendre: 1° pour déterminer les responsabilités encourues et les sanctionner; 2° pour mettre en œuvre les moyens nécessaires à la réalisation d'un programme sérieux d'endiguement; 3° pour venir en aide aux populations sinistrées. (N° 160.)

II. — M. Durand-Réville demande à M. le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme: 1° si une enquête est en cours en vue de rechercher les causes de la catastrophe aérienne du Brazzaville—Paris, le 3 février, au Cameroun, et, dans l'affirmative, quelles sont les explications proposées de l'accident difficilement compréhensible aux familiers de cette ligne; 2° les dispositions que son département compte prendre pour éviter le retour de catastrophes de cette nature, en particulier sur cette ligne aérienne essentielle à la vie de l'Afrique équatoriale française et du Cameroun. (N° 201.)

III. — M. Naveau expose à M. le ministre de l'agriculture que la nomenclature des véhicules à retenir pour la ristourne sur carburants, parue au *Journal officiel* du 7 novembre 1950, ne comprend pour la catégorie « Jeep » que la seule Jeep Willys Overland, du type C J2 A ou C J3 A, importée en France depuis 1947, d'une puissance à la poulie de 32 CV et à relevage hydraulique; que, de ce fait, de nombreux petits exploitants se voient injustement privés de la ristourne sur carburants, leurs moyens financiers ne leur ayant permis que de faire l'acquisition d'une « Jeep » de type ordinaire, qui sert pourtant à l'exploitation agricole, car elle permet divers travaux de culture et remplace très souvent un tracteur dans le transport des récoltes ou des produits de la ferme, et demande de faire étudier à nouveau cette question et de lui indiquer les mesures qu'il aura prescrites pour remédier à l'oubli de la « Jeep » ordinaire sur la liste des appareils à retenir pour le calcul de la ristourne sur carburants. (N° 208.)

IV. — M. Léger attire l'attention de M. le ministre de l'industrie et du commerce sur la situation dramatique dans laquelle se trouve la population havraise par suite de la pénurie de charbon; et demande quelles mesures il compte prendre pour approvisionner la population en charbon pour foyers domestiques et les navires en charbon de soute. (N° 209.)

V. — M. Jacques Debû-Bridel attire l'attention de M. le ministre de la défense nationale sur les conditions dans lesquelles sont délivrés les certificats d'appartenance aux Forces françaises de l'intérieur dans le département de la Seine (1re région militaire); expose qu'il ressort des renseignements qui lui ont été fournis que plusieurs intéressés ayant incontestablement appartenu à des formations de résistance depuis au moins 1942 n'ont vu leurs services validés que pour des périodes strictement limitées à celles des combats de la libération de Paris (19 au 25 août 1944) et perdent, de ce fait, tout bénéfice de leur action clandestine, ce qui, pour certains (fonctionnaires, militaires), représente un préjudice très grave; et demande quelles mesures il compte prendre pour réparer ces injustices. (N° 211.)

3. — Discussion de la question orale, avec débat, suivante:

M. Dronne expose à M. le ministre de la France d'outre-mer que les principes fondamentaux de la liberté de la presse, de l'indépendance de la magistrature et de la gestion des finances publiques sont fréquemment transgressés en Afrique occidentale française, et lui demande quelles mesures il compte prendre afin de rétablir l'application de la légalité républicaine dans ces territoires.

4. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, créant un institut national de la propriété industrielle. (N°s 99 et 155, année 1951. — M. Jacques Gadoin, rapporteur; et n° 156, année 1951 — Avis de la commission de la production industrielle. — M. Armengaud, rapporteur.)

5. — Discussion de la proposition de résolution de MM. Cornu, Henri Cordier et Jézéquel tendant à inviter le Gouvernement à fixer la date des vacances scolaires du 1er juillet au 15 septembre. (N°s 838, année 1950, et 172, année 1951. — M. Héline, rapporteur.)

Les billets portant la date dudit jour et valables pour la journée comprennent:

1er étage. — Depuis M. Houcke, jusques et y compris M. Lasalarié.

Tribunes. — Depuis M. Lassagne, jusques et y compris M. Minvielle.

Convocations de commissions.

La commission de la défense nationale se réunira le mercredi 11 avril 1951, à quinze heures trente (local n° 217):

I. — Examen du rapport de M. Madelin sur le projet de loi (n° 123, année 1951) tendant à constituer des détachements de météorologie affectés organiquement à certaines grandes unités et formations de l'armée de l'air.

II. — Nomination d'un rapporteur pour la proposition de résolution (n° 171, année 1951) relative au monument à la mémoire des victimes de la frégate *Laplace*.

III. — Questions diverses.

La commission de la France d'outre-mer se réunira le mercredi 11 avril 1951, à seize heures trente (local n° 215):

I. — Discussion des rapports de M. Siaut sur les projets de loi:

a) N° 183, année 1951, tendant à rétablir, dans les territoires d'outre-mer, au Cameroun et au Togo, l'article 248 du code pénal dans le texte arrêté par la loi du 7 juillet 1948 réprimant la remise ou la sortie irrégulière de sommes d'argent, correspondances ou objets quelconques destinés aux détenus ou provenant des détenus;

b) N° 184, année 1951, étendant aux territoires d'outre-mer, au Togo et au Cameroun les dispositions de la loi du 27 août 1948 complétant l'article 461 du code pénal;

c) N° 185, année 1951, instituant dans les territoires d'outre-mer, au Togo et au Cameroun un système de perception immédiate d'amendes forfaitaires pour certaines contraventions de simple police.

II. — Discussion du rapport de M. Malonga sur sa proposition de résolution (n° 173, année 1951) tendant à inviter le Gouvernement à déposer un projet de loi rendant obligatoire l'enseignement primaire en Afrique occidentale française, en Afrique équatoriale française, au Cameroun et au Togo.

III. — Nomination d'un rapporteur pour la proposition de loi (n° 230, année 1951) portant abrogation du deuxième alinéa de l'article 4 de la loi du 16 novembre 1912 modifiant l'article 340 du code civil.

IV. — Questions diverses.

La commission du ravitaillement et des boissons se réunira le mercredi 11 avril 1951, à quinze heures (local n° 214, salle Jules-Méline):

I. — Examen de la situation du marché du vin.

II. — Questions diverses.

INFORMATIONS

RELATIVES

A L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

Ordre du jour du mardi 10 avril 1951.

A quinze heures. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Réponse du ministre de la France d'outre-mer aux deux questions orales suivantes (conformément à la procédure prévue par les articles 86, 88 et 89 du règlement): *a*) M. Jousselin demande à M. le ministre de la France d'outre-mer, à l'occasion de la récente conférence à Paris des directeurs de l'enseignement outre-mer, quelle est la politique scolaire qui sera adoptée et mise en pratique dans les territoires d'outre-mer et territoires associés, en particulier: 1° pour l'élaboration des programmes et l'organisation des examens adaptés aux besoins propres de chaque territoire; 2° pour l'établissement des relations entre le ministère de la France d'outre-mer et le ministère de l'éducation nationale; 3° pour la réalisation de la décentralisation de l'enseignement outre-mer; *b*) M. Catrice demande à M. le ministre de la France d'outre-mer de vouloir bien exposer quelles sont les intentions de son ministère vis-à-vis des programmes et des tendances pédagogiques de l'enseignement du premier degré à Madagascar et en particulier de vouloir bien indiquer à propos de la fusion prévue de l'enseignement pour Européens et de l'enseignement pour autochtones à Madagascar, quelle sera la place qui sera maintenue à la langue malgache et à l'histoire et à la géographie malgaches dans l'enseignement du premier degré

2. — Suite de la discussion de la proposition de Mlle Le Ber, MM. Catrice, Jousselin, Scelles et des membres du groupe M. R. P., tendant à demander au Gouvernement de créer dans chaque territoire d'outre-mer un conseil consultatif de l'éducation. (N°s 143, 265, année 1950, et 74, année 1951. — M. Jousselin, rapporteur.)

3. — Discussion de la proposition de Mlle Le Ber, MM. Catrice, Jousselin et des membres du groupe du mouvement républicain populaire tendant à demander au Gouvernement de créer un conseil supérieur consultatif de l'éducation outre-mer. (N°s 192, année 1950, et 54, année 1951. — M. Catrice, rapporteur.)

4. — Discussion de la proposition de résolution de M. Jacobson, président de la commission du plan, de l'équipement et des communications, au nom de cette commission, tendant à inviter l'Assemblée nationale à modifier la loi n° 46-860 du 30 avril 1946 en vue de faire comprendre dans la composition du comité directeur du F. I. D. E. S. trois membres de l'Assemblée de l'Union française. (N°s 69 et 89, année 1951. — M. Jacobson, rapporteur.)

5. — Discussion de la proposition de M. Catrice et de Mlle Le Ber tendant à demander au Gouvernement de prendre toutes mesures utiles pour développer, dans le département de la Réunion, l'enseignement professionnel, les centres d'apprentissage et les centres de formation professionnelle accélérée. (N°s 21 et 83, année 1951. — Mlle Le Ber, rapporteur.)

6. — Discussion de la demande d'avis transmise par M. le président de l'Assemblée nationale, sur la proposition de loi de M. Mamadou Konate et plusieurs de ses collègues, députés, tendant à la création d'un « cadre unique » du personnel des chemins de fer d'Afrique occidentale française. (N°s 123, année 1950, et 84, année 1951. — M. Bourgarel, rapporteur.)

7. — Discussion de la proposition de MM. Dorange, Begarra, Borrey et des membres du groupe des indépendants d'outre-mer et du groupe socialiste S. F. I. O. et apparentés tendant à demander au Gouvernement: *a*) d'unifier les taux des indemnités familiales pour tous les soldats de l'armée de l'Union française, dans le cadre d'un statut du soldat de l'Union française; *b*) dès maintenant et sans attendre la promulgation de ce statut, d'attribuer aux militaires autochtones l'indemnité de zone, la majoration familiale de zone et l'indemnité d'éloignement prévues par les textes, mais non encore versées. (N°s 236, année 1950, et 82, année 1951. — M. Begarra, rapporteur. Avis de la commission des affaires financières. — M. Jousselin, rapporteur.)

AVIS ET COMMUNICATIONS

Ministère de la santé publique et de la population.

Avis de vacance du poste de directeur économe de l'hôpital-hospice de Preuilly-sur-Claise (Indre-et-Loire).

Est déclaré vacant le poste de directeur économe de l'hôpital-hospice de Preuilly-sur-Claise (Indre-et-Loire).

Peuvent faire acte de candidature les personnes inscrites sur la liste d'aptitude aux fonctions de directeur économe et sous-directeur des hôpitaux et hospices publics établie conformément aux dispositions du décret du 17 avril 1943.

Les candidats devront adresser leur demande sous pli recommandé dans un délai d'un mois à compter de la parution au présent avis au directeur départemental de la population d'Indre-et-Loire, 34, place de la préfecture, à Tours.

Avis de vacance d'un poste de rédacteur à la direction départementale de la population de la Nièvre.

Un poste de rédacteur est actuellement vacant à la direction départementale de la population de la Nièvre.

Les rédacteurs titulaires en fonctions dans les directions départementales de la santé ou de la population intéressés par cette vacance, sont priés de se faire connaître et de s'adresser pour tous renseignements, au ministère de la santé publique et de la population, direction de l'administration générale du personnel et du budget, 2e bureau, 7, rue de Tilsitt, à Paris (17e).

Les abonnements au *Journal officiel* partent des 1er et 16 de chaque mois. Envoyer le montant net en un mandat-poste, chèque ou chèque postal (compte courant n° 9063-13 Paris).

Paris. — Imprimerie des *Journaux officiels*, 31, quai Voltaire.

Le Préfet, directeur des Journaux officiels.
PIERRE CASSAGNEAU.

ANNONCES

LES ANNONCES SONT REÇUES A L'AGENCE HAVAS, 62, RUE DE RICHELIEU, PARIS
Compte chèque postal 1.014.00, Paris
ET DANS SES SUCCURSALES DES DÉPARTEMENTS

L'Administration et les fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

TIRAGES FINANCIERS

PASQUIER-DESVIGNES

CAPITAL: 10.400.000 F
SIÈGE SOCIAL: SAINT-LAGER (RHÔNE)
R. C.: Villefranche n° 8188.

Obligations 4 1/4 0/0 1946.

La société, usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission des obligations 4 1/4 0/0 1946, a procédé au rachat des 30 obligations de 5.000 F de nominal de cet emprunt dont l'amortissement était prévu pour le 15 avril 1951.

En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort cette année.

Numéros des obligations sorties aux tirages précédents et non encore remboursées.

Néant.

USINE DES RESSORTS DU NORD

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 131.250.000 F
SIÈGE SOCIAL: 16, RUE ANTONIN-RAYNAUD, LEVALLOIS-PERRET
Registre du commerce: Seine n° 274446 B.

Obligations de 5.000 F 6 1/2 0/0 1949.

Deuxième amortissement du 15 mai 1951.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, faculté mentionnée au prospectus, la société Usine des ressorts du Nord a procédé au rachat en Bourse de la quantité nécessaire d'obligations de 5.000 F 6 1/2 0/0 1949 à amortir au 15 mai 1951.

En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

Le précédent amortissement ayant été réalisé par rachats en Bourse, il n'existe pas de titres amortis antérieurement restant à rembourser.

CONCESSIONS DIVERSES

Demande en renonciation à une concession de mines

Par une pétition en date du 22 mai 1950, régularisée le 6 janvier 1951, M. Riban (Paul), liquidateur de la Société anonyme des mines de Champagnac (en liquidation conformément à la loi du 17 mai 1946), agissant en cette qualité, et domicilié 12, rue du Regard, Paris (6e), demande à renoncer à la concession des mines de schistes bitumineux de Vendes, instituée par décret du 12 juillet 1872, et portant sur les communes de Jaleyrac, Meallet et Bassignac, arrondissement de Mauriac, département du Cantal.

Le public pourra prendre connaissance de la pétition, du titre institutif, des plans et autres pièces annexées, à la préfecture, pendant la durée de l'enquête légale, qui aura lieu du 1er avril 1951 au 1er juin 1951.

A Aurillac, le 28 février 1951.

Pour le préfet:
Le secrétaire général
Signé: ARDISSON.

AVIS DIVERS

DISPARITION

Le tribunal du district de Gaster (canton de Saint-Gall, Suisse) a décidé, par son arrêté du 18 décembre 1950, d'ouvrir une enquête au sujet du domicile actuel de Maria-Elisa Zweifel, née le 31 janvier 1877, fille de Johann-Ferdinand Zweifel et d'Elisabetha Schenk, originaire de Kaltbrunn et domiciliée dans cette même commune jusqu'à 1892, ayant émigré avec son père à Paris en 1892-1893, dont on est sans nouvelles depuis 1908.

Toutes les personnes à même de fournir des précisions au sujet de la disparition de Maria-Elisa Zweifel sont priées de les communiquer au président du tribunal du district de Gaster à Kaltbrunn.

Faute d'informations, le tribunal admettra légalement, après expiration d'une année, la disparition de ladite personne.

Weesen (Suisse), le 12 février 1951.

Le secrétariat du tribunal du district de Gaster.

SOCIETE FRANÇAISE DE TRANSPORTS PETROLIERS

46, AVENUE DE VILLIERS, PARIS (17e)
R. C.: Seine 278528 B.

Avis de convocation.

MM. les actionnaires de la Société française de transports pétroliers (S. F. T. P.) sont convoqués en assemblée générale ordinaire le 7 mai 1951, à quatorze heures trente, au siège social, 46, avenue de Villiers.

ORDRE DU JOUR

1° Rapport du conseil d'administration sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 1950;
2° Rapports de MM. les commissaires aux comptes sur le même exercice;
3° Approbation des comptes et du bilan au 31 décembre 1950, fixation du dividende;
4° Quitus de leur gestion aux administrateurs;
5° Nomination d'administrateurs;
6° Nomination de commissaires aux comptes: fixation de leur rémunération;
7° Approbations prévues par la loi du 24 juillet 1867;
8° Questions diverses.

Il est rappelé à MM. les actionnaires que l'assemblée générale se compose de tous les actionnaires propriétaires d'une action et que chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, sans limitation.

Compania Minera Unificada del Cerro de Potosi

MM. les actionnaires sont avisés que l'assemblée générale ordinaire aura lieu dans les bureaux de la compagnie, à Buenos-Aires, le 27 avril 1951, à quinze heures:

1° Approbation des comptes de l'exercice 1950;
2° Questions diverses.

DECLARATIONS D'ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS FRANÇAISES

(Décret du 16 août 1901.)

9 mars 1951. Déclaration à la préfecture de police. L'Aide missionnaire. Objet: aide aux missionnaires. Siège social: 11, rue de Fontenay, Châtillon-sous-Bagneux.

Paris. — Imprimerie des *Journaux officiels*, 31, quai Voltaire.